



Fig.1 : Avenue du Commandant Barré.
(Crédit : PICHEREAU Baptiste)

Maison de Santé dans le quartier du Plateau

Implantation d'une Maison de Santé sur le territoire du Plateau
Viry-Châtillon | Essonne - 91

PICHEREAU Baptiste

Tutrice : SAVOUREY Catherine

26 Mai 2015 | GAE3 – 2014-2015

Maison de Santé dans le quartier du Plateau

Implantation d'une Maison de Santé sur le territoire du Plateau
Viry-Châtillon | Essonne - 91

PICHEREAU Baptiste

Tutrice : SAVOUREY Catherine

26 Mai 2015 | GAE3 – 2014-2015

Avertissement

Le PIND¹ est un premier test qui vous permet de vous évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui restent à acquérir.

Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure votre motivation pour l'aménagement.

Le PIND est un exercice qui doit vous permettre de problématiser un sujet en vous appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

¹ PIND : Projet INDividuel

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui m'ont soutenu pour réaliser ce dossier, qui ont su m'aiguiller et m'aider pour avancer efficacement :

- Mme SAVOUREY Catherine, ma tutrice, qui a pris le temps de m'expliquer et de m'orienter judicieusement.
- Mme DESNOUES Lyndia, Directrice des Services Générales, qui fût très aidante et disponible pour répondre à mes interrogations.
- Mme MERRINA Arielle, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme, qui a pris de son temps afin de m'exposer la situation du territoire et les orientations politiques de la Municipalité vis-à-vis du quartier du Plateau mais plus généralement des espaces sujets à la rénovation urbaine.
- Mme BREVET Nathalie, pour ses conseils durant l'oral de mi-parcours.
- Mr CARITG Philippe, Directeur de la politique de la Ville, de l'habitat et des projets urbains, qui m'a proposé d'orienter mon étude sur le quartier du Plateau.
- Ma mère, pour ses conseils avisés vis-à-vis du milieu médical ainsi que le Docteur ROBERT Guy, pour ses explications et ses conseils.
- Merci à mes amis pour leurs soutiens, leurs conseils et leurs relectures.

Sommaire

Avertissement.....	3
Remerciements	4
Sommaire.....	5
Introduction	6
Partie 1 : Contextualisation.....	8
A. Contexte géographique.....	8
B. Contexte démographique	19
C. Contexte politique	22
D. Conclusion	23
Partie 2 : Un espace criblé de micro-quartier en phase de paupérisation.....	24
A. Des indicateurs socio-économiques menaçants	24
B. Un espace équipé et dynamique	31
C. Santé : Un accès de plus en plus difficile et inégal.....	37
D. Conclusion	45
Partie 3 : Mise en place d'une Maison de Santé dans le quartier du Plateau...	46
A. Organisation de la structure.....	46
B. Mise en place	49
C. Gestion de l'établissement.....	54
Conclusion.....	55
Bibliographie.....	57
Table des figures	59
Index des sigles	61
Annexes.....	62
Table des matières	72
Résumé.....	74

Introduction

Longtemps restée « *la campagne aux portes de la capitale* », la banlieue parisienne a connu un fort développement démographique et industriel après la Seconde Guerre mondiale. L'apparition de villes nouvelles s'est accrue, la migration de provinciaux vers la capitale mais aussi d'immigrants provenant des anciennes colonies, appelés à venir en France pour reconstruire le pays, croît. Face à ce flux, les villes construisent précipitamment des grands ensembles, telle que la cité des 4000 à la Courneuve. On a ainsi une concentration notable de personnes dans un petit espace.

Viry-Châtillon, commune de la ceinture Sud de Paris, voit sa population croître de façon conséquente entre 1954 à 1962, années où sont construits les logements de la Haute Borne, du Buisson au Borgne, de la Cilof, aujourd'hui quartier des Coteaux de l'Orge, des Érables : Des micro-quartiers constitués d'habitats collectifs. La population augmente jusqu'au milieu des années soixante-dix puis tend à baisser. Aujourd'hui, beaucoup de ces quartiers connaissent des difficultés socio-économiques inquiétantes. Face à cela, des programmes d'actions ont été mis en place, notamment sur le quartier des Coteaux de l'Orge. Ce dernier a pu profiter du programme de l'ANRU 1, où plus de 113,5 millions y ont été injectés. Les premiers coups de pioche ont commencé en 2010 et continuent encore actuellement.

Le 16 décembre 2014, Monsieur Patrick Kanner, Ministre de la Ville et Madame Myriam El Khomri, Secrétaire d'Etat chargée de la Ville, officialisent l'intégration du quartier du Plateau au sein du NPNRU (Nouveau Plan National de Renovation Urbaine) en le qualifiant « *d'enjeu national compte tenu des besoins majeurs d'intervention qui y ont été identifiés* », après réclamation du Maire, Jean-Marie VILAIN et du directeur de la CALE (Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne), Laurent SAUEBACH. Ce NPNRU permet l'accréditation d'un fond de 5 milliards d'euros, pour 200 quartiers, leur permettant de réaliser divers projets urbains afin de parvenir à endiguer les problématiques existantes.

Pour cause, le quartier du Plateau connaît des maux socio-économiques grondant. Effectivement, le quartier, classé Politique de la Ville et depuis 2007, non-ZUS CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), détient la 9^{ème} place des plus fortes baisses de revenu parmi les ZUS d'Ile-de-France, des indicateurs de développement économique observés dans la moyenne basse du département, une population vieillissante, enclavée, 42 % des ménages aidés (aides de l'Etat) se trouvent sur le Plateau. De plus, l'accès à la santé est de plus en plus difficile.

C'est dans ce contexte que je me suis donc intéressé au quartier du Plateau. Initialement, mon idée de projet était indéfinie. Pour parvenir à la mise en place de ce dernier, il m'a fallu tout d'abord réaliser un diagnostic complet de la zone d'étude et ainsi en tirer des enjeux. Au vue du panorama effectué au travers d'un diagnostic détaillé, l'accès à la santé m'a paru être l'un des enjeux les plus significatifs. Fils d'infirmière, ce domaine ne m'est pas étranger.

Avant de commencer, au vu du caractère particulier de ma zone d'étude, il m'a semblé important de définir les principaux termes suivants :

Une **Politique de la Ville**, selon la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat, l'article 1 stipule que « *La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants* ». Elle a pour vocation « *d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.* »

Pour ce faire, selon l'article 6 : « *La politique de la ville est mise en œuvre par des contrats de ville conclus à l'échelle intercommunale entre, d'une part, l'Etat et ses établissements publics et, d'autre part, les communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre concernés* ». Mais c'est au final le **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** qui concrétise cette volonté, d'après l'article 9-1.-I. : « *Dans le cadre fixé par les contrats de ville, le nouveau programme national de renouvellement urbain concourt à la réalisation des objectifs définis à l'article 1er de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine par des interventions en faveur de la requalification des quartiers prioritaires de la politique de la ville* »

Bien qu'il puisse sembler aisé d'identifier des problèmes au travers d'un diagnostic complet, une interrogation se pose alors : Quelle(s) solution(s) pour contrecarrer une aggravation de la situation socio-économique actuelle inscrite dans un quartier enclavé, précaire ? Comment la mettre en place ? En définitif, comment améliorer les conditions de vie des habitants ?

Au travers de cette étude, je vous propose au fil de mon analyse de mettre en avant les atouts et les faiblesses du quartier, en dressant un tableau complet du paysage urbain et social. Le diagnostic permettra aussi de rappeler les différents enjeux de cet espace. Enfin, en développant une réflexion sur l'accès à la santé aujourd'hui sur le quartier du Plateau, une solution sera présentée.

Partie 1

Contextualisation

A. Contexte géographique

a) Viry-Châtillon : Une commune au cœur d'un bassin d'activité florissant

La commune de Viry-Châtillon est située au sein de la grande couronne parisienne à 15 km au Sud de la capitale, dans le département de l'Essonne (91) dans la région Ile-de-France.

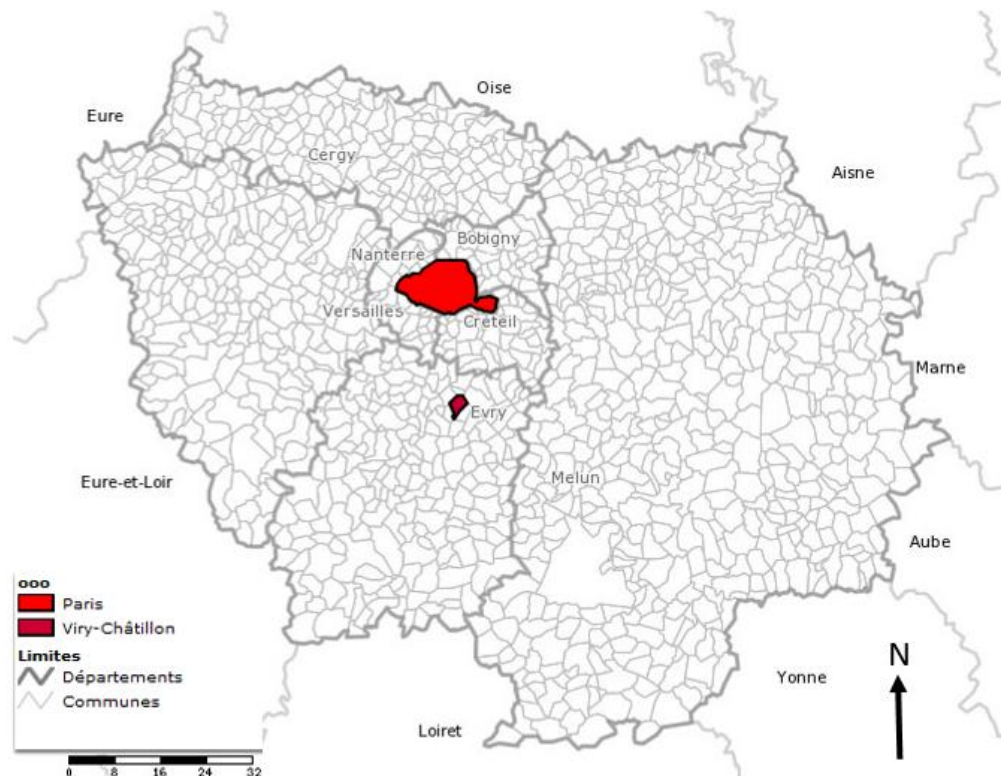


Fig.2 : Viry-Châtillon, une commune de la banlieue Sud parisienne.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Source : IAU)

Inscrite dans l'espace à forte densité urbaine et sociale du Nord de l'Essonne (Annexe 1), elle est riche de bonnes dessertes routières, autoroutières et ferrées. Cependant, tout ceci n'est pas forcément le mieux articulé et le plus ouvert vers divers pôles économiques du département, notamment le chef-lieu, Evry. Ce squelette routier et ferré provoque à terme des conséquences sociales et économiques.

Entourée de part et d'autre des deux pôles économiques majeurs que sont Massy et Evry, ce territoire s'étale sur une superficie de 6,07 km². La commune est implantée sur la rive gauche de la Seine, qui alimente les lacs partagés entre Grigny et Viry-Châtillon et qui marque la frontière avec la commune limitrophe de Draveil à l'Est. L'Orge, un affluent de la Seine, fait office de ligne de démarcation avec la ville voisine de Juvisy-sur-Orge, au Nord (fig.3).

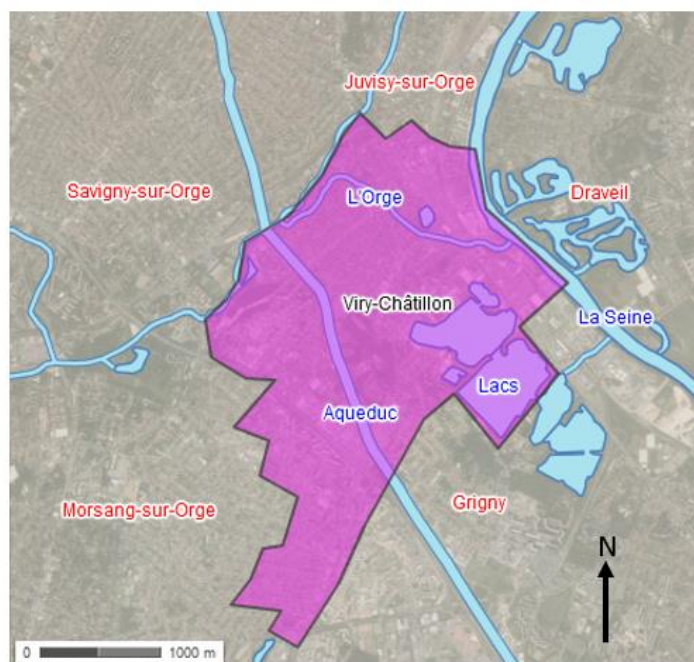


Fig.3 : Réseau hydrographique de Viry-Châtillon.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Géoportail)

Associée à Grigny, Viry-Châtillon forme la CALE (Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne). Cette dernière devrait disparaître à l'aune 2016. Les Castelvirois, habitants de Viry-Châtillon, rejoindraient alors la Communauté d'Agglomération les Portes de l'Essonne.

La CALE, c'est actuellement 60 000 habitants, un peu plus de 2500 entreprises, 15 000 emplois, 6 zones d'activités. Tout ceci s'imbrique dans le corridor RN7, comprenant trois communautés d'agglomération : Lacs de l'Essonne, Evry-Centre-Essonne et Seine-Essonne. Ces dernières, bordant la route nationale 7, désirent depuis 2010, s'unir pour établir un schéma de cohérence territoriale, afin de lutter contre la concurrence entre territoires. Ce bassin riche de 500 000 habitants et de 200 000 emplois est en pleine expansion. Par ailleurs, il est inclus dans le projet du Grand Paris.

La présence de forces économiques telles qu'Evry n'est pas autant fructifiée que cela pourrait l'être. Les connections avec ces espaces sont complexes. Pourtant les distances les séparant sont faibles (fig.4) :

- Viry-Châtillon / Massy : 16 km
- Viry-Châtillon / Evry : 7 km.

Mais pourtant, il faut compter en transport en commun :

- Viry-Châtillon / Massy : 40 min
- Viry-Châtillon / Evry : 10 min
- Massy / Evry : 50 minutes / 1 heure

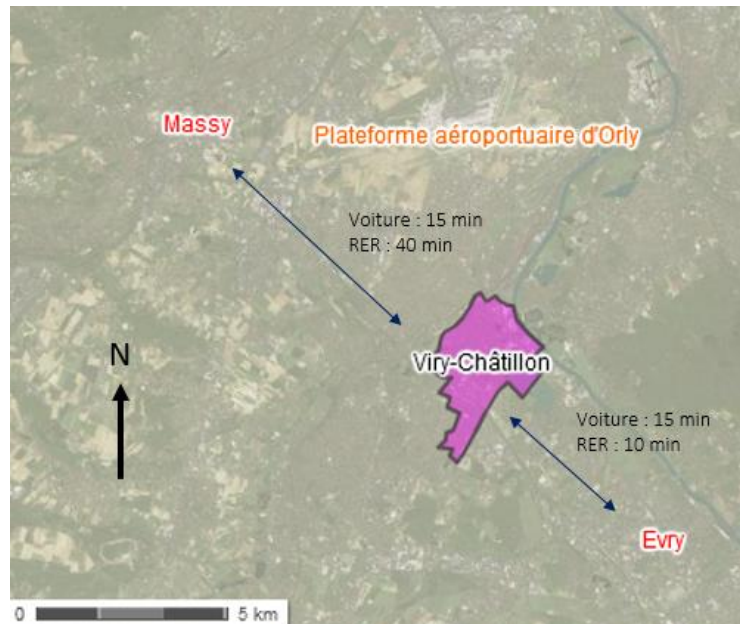


Fig.4 : Une commune inscrite dans une zone économiquement active.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Géoportail)

Par la suite, j'évoquerai des solutions qui seront mises en place très prochainement afin de faciliter le raccord entre ces deux points chauds de l'économie et de l'emploi en Essonne.

b) Viry-Châtillon : Une connectivité intéressante mais inégale

Réseau routier

La ville de Viry-Châtillon est encadrée au Nord par la N7 (fig.5), ou encore anciennement nommée « *la route des vacances* ». Cet axe traverse du Nord au Sud la France. Du long de ces 997 kilomètres, c'était la plus longue des Nationales. Aujourd'hui encore, la N7 est intensément utilisée par les automobilistes et routiers. Le trafic routier y est très fréquemment perturbé par des bouchons. Pour cause, cette dernière permet de connecter Viry-Châtillon au Centre Commercial « *Belle Epine* », le cinquième centre commercial le plus fréquenté de France, 18 millions de visiteurs en 2013 mais aussi à la plate-forme aéroportuaire d'Orly, le deuxième aéroport de France après l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, il était en 2010 le onzième aéroport européen avec plus de 25 millions de passagers. En continuant encore plus au Nord, la N7 amène

jusqu'à Porte d'Italie, à Paris. Si nous la prenons jusqu'au Sud, elle nous amènerait à Lyon. Aujourd'hui, c'est l'autoroute A6, « *l'autoroute du Soleil* » qui a pris le relai et a ainsi relégué au second plan la N7.

À noter que la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, ce que Viry-Châtillon devrait intégrer, a une emprise aéroportuaire d'Orly de 4,4 km².

Outre la N7, Viry-Châtillon se voit scindée en deux par l'autoroute A6. Cette dernière passe au Sud de la commune et fait office de cicatrice urbaine dans le paysage entre le quartier du Plateau et le reste du territoire communal. Deux ponts permettent la connexion. Allant de Paris à Lyon, prolongée par l'A7 pour rejoindre Marseille, l'A6 est une des autoroutes les plus fréquentées de France, surtout durant la période estivale.

Viry-Châtillon est bordé au Nord par la N7 mais elle est aussi bordée par un autre axe routier majeur, sur son flanc Est, la départementale 445. Celle-ci fait office de ligne de démarcation entre le Plateau et la Grande-Borne. Elle permet non seulement de connecter l'autoroute A6 à la N7 mais aussi la N104 (« *La Francilienne* ») à la N7. Par ailleurs, la D445 débouche sur la seule gare RER présent sur la N7, la gare RER de Viry-Châtillon, où y passe la ligne D. La D445 est un axe majeur de la commune de Viry-Châtillon, fortement fréquentée, elle est large. On peut le remarquer au niveau du quartier du Plateau. Sa traversée reste dangereuse malgré les quelques passages piétons présents. Bien que sa chaussée est en cours de réhabilitation au niveau de l'échangeur pour rejoindre la A6, ses bords sont insalubres. De surcroît, cette artère est marquée par la présence d'un terre-plein central amplifiant sa largeur. On le constate uniquement aux abords du Plateau jusqu'à Fleury-Merogis, au Sud.

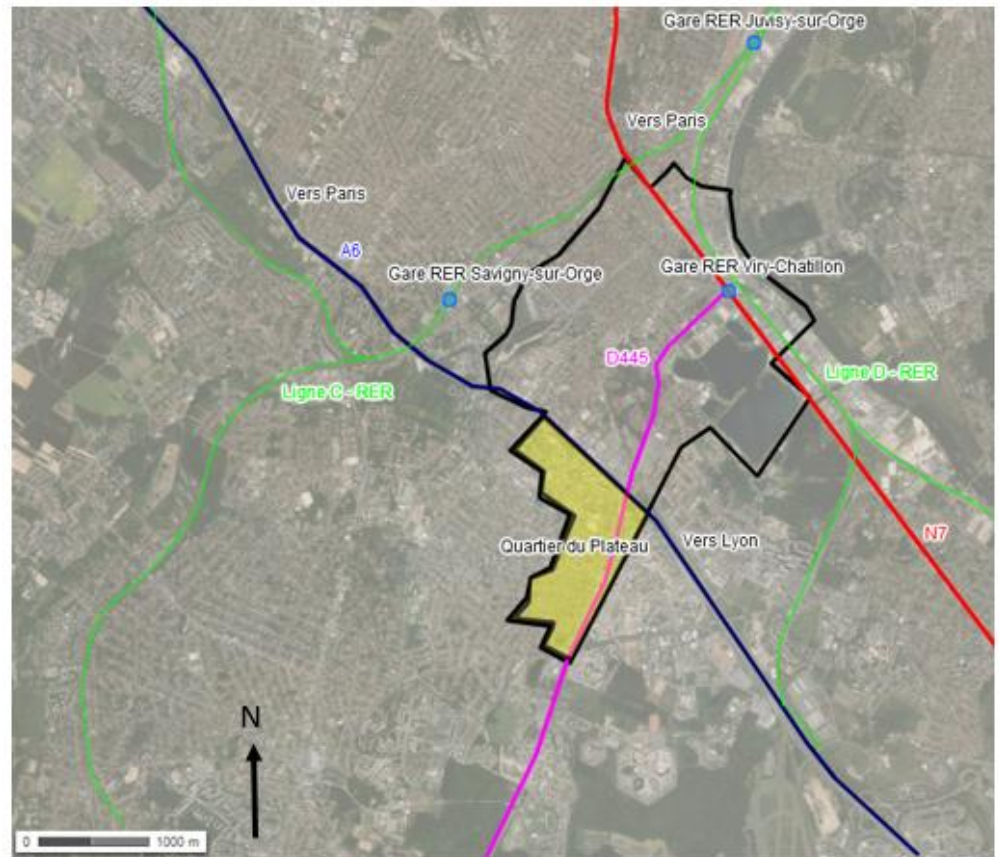


Fig.5 : Une connectivité intéressante vers l'extérieur mais une cicatrice urbaine significative.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Géoportail)

Réseau ferré

Outre le réseau routier et autoroutier, Viry-Châtillon est dotée d'une gare RER. La D445, longeant le quartier du Plateau débouche sur cette dernière. 8 minutes en voiture séparent ces deux points et 22 minutes en transports en commun. Cependant un projet de mise place d'une liaison en site propre sur la D445 faciliterait l'accès depuis le quartier du Plateau à la gare RER. Située à une station de Viry-Châtillon, la gare de Juvisy est la 7^{ème} gare de France et la 2^{ème} gare d'Ile-de-France. Depuis cette dernière, on peut prendre la ligne C du RER. La ligne D, passant à Viry-Châtillon, permet de rejoindre la Gare de Lyon en 30 minutes ainsi que Chatelet les Halles ou encore le Stade de France. La ligne C permet de rejoindre Massy, Versailles, Etampes et bien entendu Paris. Elle dessert de nombreux sites touristiques, notamment le Château de Chamarande, le Château de Versailles ou encore Saint-Michel Notre Dame à Paris (20 minutes en RER depuis Juvisy).

La ligne D du RER est en pleine rénovation après de multiples problèmes, 500 millions d'euros sont investis. Aujourd'hui c'est à elle seule 550 000 passagers par jours tandis que la ligne C du RER c'est 490 000 passagers par jours. Quant à elle, c'est un milliard d'euros qui vont être investis.

En somme, Viry-Châtillon possède une ouverture vers l'extérieur très intéressante mais le quartier le Plateau ne peut pas en profiter autant qu'il en est possible. L'accès en transport en commun est long. La D445 représente donc un axe majeur de connectivité du Plateau avec le reste de son environnement via la gare du RER D.

La RATP a le projet de prolongé la ligne 14 du Métro et de la faire venir jusqu'à l'aéroport de Orly, déjà bien connecté avec les villes aux alentours.

TTME

Il n'est pas négligeable de spécifier, par ailleurs, le projet du TTME (Tram-Train Massy-Evry) à l'horizon 2019. Ce dernier propose une meilleure connectivité entre les villes de la ceinture Sud de la banlieue parisienne. Aujourd'hui, le temps de trajet entre Massy et Evry est de 50 minutes / 1 heure en période de pointe. Le TTME permettra de relier ces deux pôles en 38 minutes et sans correspondance. Ce projet est d'autant plus important que deux-tiers des déplacements quotidiens domicile-travail, sur la zone de projet, se font en Essonne et que Massy et Evry sont les bassins d'emploi les plus important d'Essonne. Evry attirerait 25 % des déplacements internes au territoire du projet. Deux stations seraient mises en place au Nord du quartier du Plateau, le long de l'autoroute A6.

TCSP

Au cours d'un entretien avec Mme MERRINA Arielle, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme, j'ai pu entendre parler d'un projet de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) le long de la D445. Cela permettrait à la fois une connexion entre le Plateau et la gare RER de Viry-Châtillon mais aussi entre la future station du TTME (à proximité du croisement entre la D445 et l'autoroute A6) et la gare RER. En allant dans l'autre sens de la D445, on tombe sur le parc commercial de la Croix Blanche. Ce dernier est le plus grand d'Ile-de-France avec plus de 160 enseignes et 400 marques sur 70 hectares. On peut aussi rejoindre la N104 ou la N20 qui permet de rejoindre Orléans.

Le Plateau, un quartier partagé

À plus faible envergure, le Plateau est composé de deux axes importants. L'avenue du Commandant Barré et l'avenue de la Forêt. L'avenue du Commandant Barré divise le Plateau en deux parties, le Nord et le Sud, avec au Nord les Erables 1 et 2, des grands ensembles majoritairement et au Sud, des pavillons et des habitats collectifs. Cela sera développé par la suite. Elle permet de connecter le Château de Morsang-sur-Orge en passant par les Erables, donc, à la D445, à proximité de la bretelle pour rejoindre l'autoroute A6.

L'avenue de la Forêt est, quant à elle, beaucoup moins passante et ne présente pas de commerces tout du long, mais uniquement à certains endroits. Elle coupe en diagonale le quartier du Plateau.

En conclusion, Le Plateau présente une coupure avec le reste de la ville suite au passage de l'autoroute A6. Cependant, des projets de développement des connectivités sont réfléchis par la municipalité. L'arrivée en 2019 du TTME est une opportunité pour ouvrir le quartier vers les deux pôles d'activités majeurs que sont Massy et Evry. Cependant, les emplois proposés ne sont pas forcément accessibles aux populations nécessiteuses. Nous reviendrons dessus prochainement.

c) Viry-Châtillon : Une physionomie propre

5 quartiers dont un isolé

La commune de Viry-Châtillon est découpée en 5 quartiers (fig.6) (Châtillon, Port-Aviation, Centre-ville, Coteaux de l'Orge et Plateau) et entourée de 6 villes (Juvisy-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Grigny et Draveil). Comme évoqué précédemment, l'autoroute A6 est une cicatrice urbaine dans le squelette de la commune. Le Plateau se voit isolé, voir même enclavé avec l'autoroute A6 au Nord, la D445 à l'Est. De plus, cette dernière est une délimitation avec le quartier sensible, connu médiatiquement pour ses violences et ses difficultés socio-économiques extrêmes, la Grande-Borne (3 685 logements).

Fig.6 : Mosaïque de la commune de Viry-Châtillon.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Géoportail)



Un tissu urbain résidentiel parsemé de patches d'habitats collectifs

Viry-Châtillon est un espace artificialisé avec en majorité 70 ha d'habitat individuel (fig.7). Cependant, la commune présente des micro-quartiers de logements collectifs (fig.8) Le territoire est majoritairement occupé par des appartements (65,3 %). Parmi l'ensemble des résidences principales, 51 % des habitants sont propriétaire contre 47,2 % locataires. On décompte 27,1 % locataires en HLM.

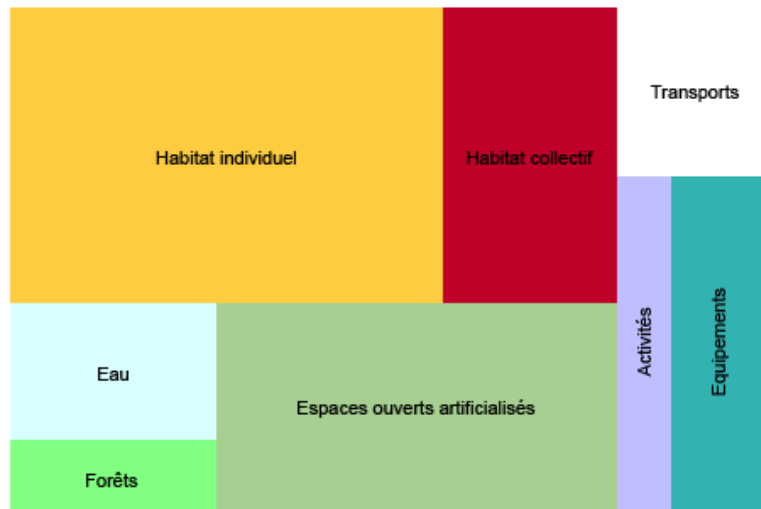


Fig.7 : Proportion du type d'occupation des sols à Viry-Châtillon en 2012.
(Source : IAU)



Fig.8 : Des micro-quartiers en difficultés.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Géoportail)

On décompte 32 % de logements sociaux sur la commune, dont la moitié se focalise sur le quartier du Plateau, répartis entre les Erables 1 et 2, la résidence du Gai Soleil et le Buisson au Borgne. Le bailleur principal de ces logements est, à 62 %, Immobilières 3F (I3F). Sauf en ce qui concerne la résidence du Gai Soleil.

L'occupation des sols sur le territoire du Plateau, plus particulièrement le Nord, n'a pas beaucoup évolué ces 30 dernières années. Selon l'outil Evolumap'MOS, proposé par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, le secteur du Plateau est en 1982 un espace artificialisé avec en majorité 28,45 ha d'habitat individuel. En 2012, c'est un espace toujours autant artificialisé avec 28,59 ha d'habitat individuel.

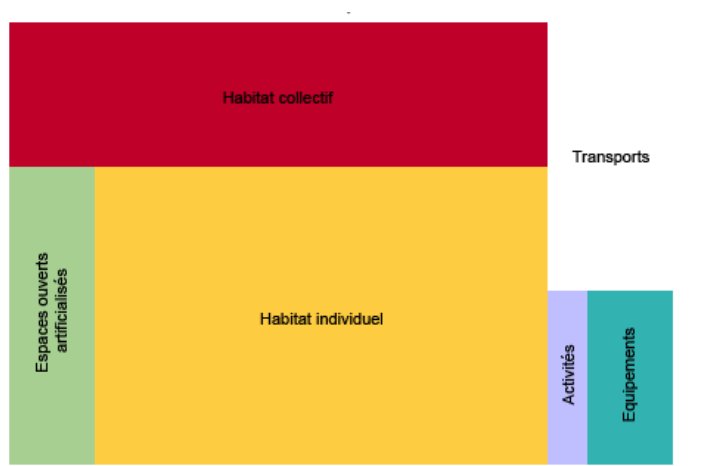


Fig.9 : Part d'occupation des sols en 2012 dans le secteur Nord du Plateau.
(Source : <http://carto.iau-idf.fr/webapps/ateliermos/mos/#>)



Fig.10 : Part d'occupation des sols en 2012 au Sud et milieu du quartier.
(Source : <http://carto.iau-idf.fr/webapps/ateliermos/mos/#>)

On remarque, ci-dessus, clairement une prépondérance d'habitat individuel dans le Sud du Plateau. Au Nord, la part d'habitats collectifs est plus importante. Par ailleurs, la zone Nord est plus riche en activités, transports et équipements. Le Sud est donc un espace d'habitat individuel, un espace pavillonnaire.

d) Un poumon dans une zone d'activité urbaine dense

Une ville verte

La commune de Viry-Châtillon est classée « *Ville Fleurie 3 Fleurs* », avec plus de 10% d'espaces verts sur son territoire, sans compter l'emprise des lacs. Il s'agit d'une commune Nord Essonnienne relativement verte, ce qui lui confère un cadre de vie agréable. Par ailleurs, cette dernière est dotée avec la ville de Grigny de 5 plans d'eau couvrant une surface de 100 hectares. Cet ensemble est unique en Ile-de-France. Ces lacs constituent l'une des plus grandes zones humides de la région.

De plus, l'ancienne municipalité a inauguré le 29 mars 2013 des jardins familiaux. Ces équipements sociaux et de loisirs sont au nombre de 30 et ont une superficie chacun de 150 m².

Comme je l'ai évoqué précédemment Viry-Châtillon et la ville de Grigny partagent quelques plans d'eau. L'eau est une ressource non négligeable sur le territoire communal, on parle de Viry-Châtillon comme une vraie « *ville d'eau* ». Outre la Seine et l'Orge, un aqueduc souterrain traverse du Nord au Sud Viry-Châtillon. Ce dernier alimente Paris en eau potable (fig.3).

Il est donc possible d'effectuer des balades le long des berges des lacs. Elles ont été réaménagées afin de préserver l'environnement et mettre en exergue la beauté du site.⁷ 7 km de chemins autour des lacs ont été aménagés pour une meilleure accessibilité aux piétons et aux vélos. La CALE propose un système de location de vélo à la journée afin de jouir d'une autre façon de ce cadre. On décompte plus de 250 espèces végétales et plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux.

Le Plateau : un quartier minéral

À première vue, il semble aisé de rejoindre les bords du lac depuis le quartier du Plateau en longeant la D445. Encore faut-il être en possession d'une voiture. Le temps de trajet est de 7 minutes en voiture et de 16 minutes à pieds. Par ailleurs, le chemin n'est pas des plus jolie et des plus pratique le long de la D445 jusqu'aux lacs, surtout avec une poussette et des enfants. Les trottoirs sont par endroit escarpés et très proche de la chaussée où les voitures roulent plutôt rapidement. En transport en commun, il faut compter 16 minutes, sans correspondance mais avec un temps de marche de 10 minutes pour 5 minutes de bus.

C'est regrettable pour les habitants du quartier, que ce soit pour les jeunes désireux de jouer au football ou au rugby sur un terrain synthétique ou naturel, ou pour la personne désireuse tout simplement se promener.

Bien qu'il n'y ait pas un seul espace vert sur le quartier du Plateau, ce dernier a la chance d'être à proximité du parc du Château de Morsang-sur-Orge. En longeant l'avenue du Commandant Barré, nous tombons nez à nez sur les portes de ce dernier. Le parc est ouvert au public tout au long de l'année. Des aires de jeux pour enfants y ont été installées et un vaste terrain est mis à disposition du public. Des écoles, des centres aérés ou tout simplement des groupes de jeunes viennent s'y reposer ou y pratiquer une activité sportive.



Fig.11 : Berges du lac.
(Crédit : PICHEREAU Baptiste)

En définitif, bien que la ville de Viry-Châtillon ait à disposition un patrimoine environnemental notable, le quartier du Plateau n'en jouie pas ou peu. Cependant, la présence du Château de Morsang-sur-Orge fait office de réservoir naturel pour le territoire.

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), de l'ancienne municipalité (actuellement en étude par la nouvelle municipalité) évoque le désir d'implanter de nouveaux espaces verts paysagers dans les quartiers dépourvus, notamment le quartier du Plateau et celui de Châtillon, à l'extrême Nord-est. Ces derniers parlent « *d'un parc d'excellence* » en ce qui concerne le Plateau.

Ceci serait une réponse au morcellement du territoire de Viry-Châtillon, par des infrastructures ou autres. Cette segmentation mène à un « *manque de cohésion et de liaisons entre [les] quartiers* ». Ainsi ce « *parc d'excellence* » conduirait à une continuité urbaine entre le Nord et le Sud du quartier, ce serait une trame verte permettant d'unir deux espaces en un seul et même quartier.

B. Contexte démographique

a) Une ville attrayante

Viry-Châtillon est une ville historique dans le monde de l'aviation et pour cause, en 1909 jusqu'en 1919, elle accueillera le premier aérodrome au monde. Les plus grands noms, Ferber, Blériot, Garros, Pégoud... y effectuent les premiers vols. Elle conserve son aspect rural et résidentiel jusqu'à l'aube de la fin de la guerre. Puis vient une phase d'industrialisation. La population croît de façon considérable (fig.12), jusqu'à se stabiliser dans les années qui suivent. Elle perd peu à peu de sa nature industrielle pour devenir un espace résidentiel.

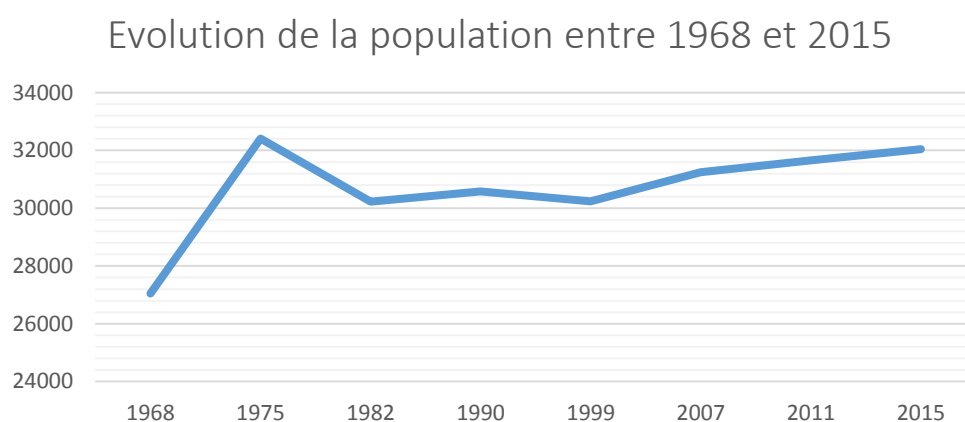


Fig.12 : Viry-Châtillon, une commune avec une démographie croissante.
(Source : INSEE)

Aujourd'hui, 32 045 Castelvirois vivent sur la commune. Elle possède une croissance démographique de 1 % (Annexe 2), ce qui est supérieur aux villes voisines.

La situation géographique de Viry-Châtillon favorise l'implantation de familles monoparentales ou non ayant un emploi, qui plus est, sur Paris. En effet, en plus de se situer dans un bassin très actif comprenant de multiples villes attrayantes d'un point de vue de l'emploi, Viry-Châtillon est connectée en 20 min au centre de Paris. Cela explique donc la forte part de 25-54 ans (fig.13) présents sur le territoire communal (la part la plus active de la population). Il est important de spécifier que 84,6 % de la population ayant entre 25 et 54 ans occupaient un emploi en 2010.

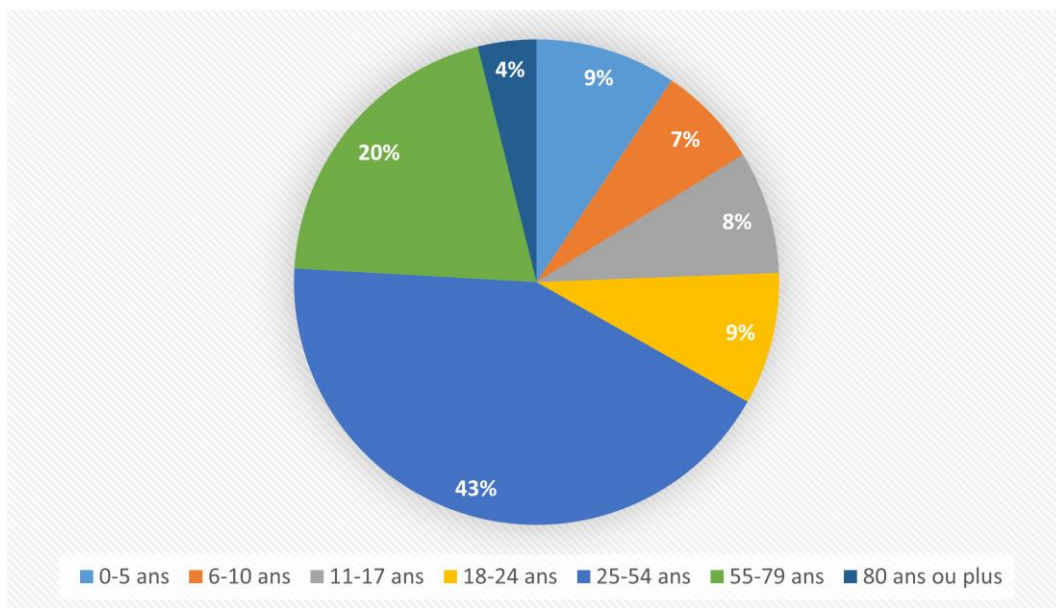


Fig.13 : Population par tranche d'âge sur la commune de Viry-Châtillon.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste, Données : INSEE 2010)

Cependant le chômage reste significatif avec un taux de 10,5 % à cette même date. Plus de 60 % de la population habitent dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

En synthèse, Viry-Châtillon est riche d'une population active, dans une tranche d'âge relativement jeune. En effet, 33,2 % de la population a entre 0 et 24 ans, cependant 24,1 % ont entre 55 et 80 ans (ou plus), ce qui n'est pas négligeable. Ce taux d'actif relativement grand se traduit par un taux de propriétaires proportionnellement important en comparatif avec le reste de l'Unité Urbaine Parisienne² (45 % en 2010 – *Source INSEE*). Tout ceci est à nuancer : 45 % d'actifs entre 15 et 64 ans sont occupés, en emploi.

b) Le Plateau

Le quartier du Plateau est subdivisé en 4 IRIS (fig.14). Historiquement, le quartier abrite des classes moyennes travaillant essentiellement à Evry et à Orly. Le cœur de l'ensemble, situé dans l'IRIS 1 et 3, est constitué de trois micro-quartiers, Buisson au borgne, des Erables 1 et 2, enclavé entre l'autoroute A6 (nuisance sonore, bien qu'il y ait la présence d'un mur de séparation) et l'avenue du Commandant Barré. Ces trois espaces décomptent 1 135 logements sur les 2 426 que compte le quartier (qui compte 6 847 habitants au total).

² Périmètre défini par l'INSEE. Ce découpage ne correspond pas à un découpage administratif mais résulte de critères morphologiques de continuité du bâti. Ici, l'Unité Urbaine de Paris est aussi appelée plus communément l'agglomération de Paris.



Fig.14 : Carte des IRIS du quartier du Plateau.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Géoportail)

Population : Quartier du Plateau

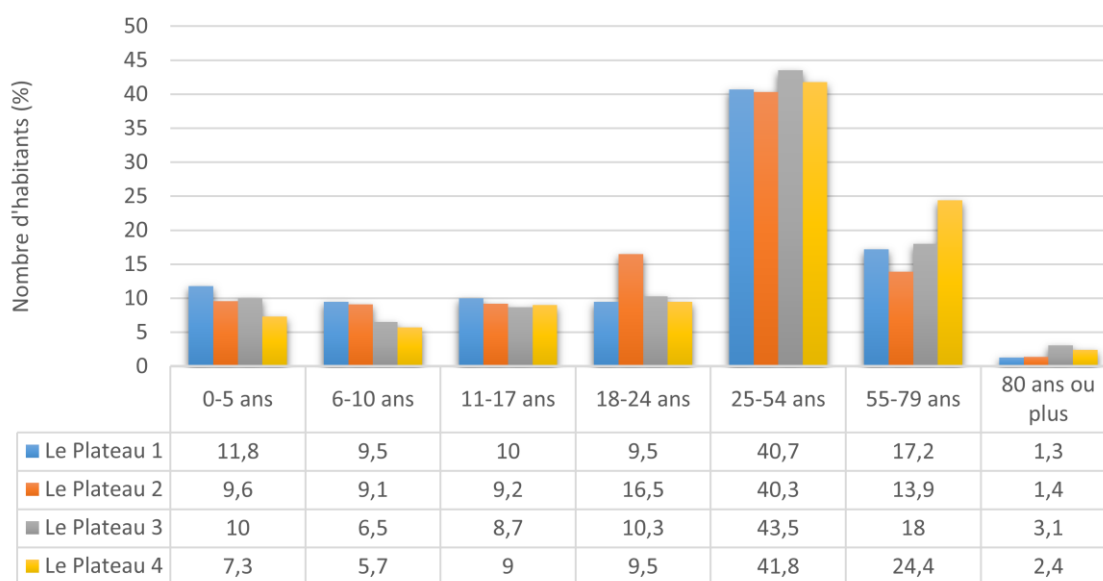


Fig.15 : Population par tranche d'âge sur le quartier du Plateau.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste, Données : INSEE 2010)

C. Contexte politique

Avant tout projet d'aménagement sur le territoire communal, j'ai voulu comprendre la volonté de la municipalité, ses projets, ses intentions. Aujourd'hui, la commune de Viry-Châtillon a un déficit tel qu'il faudrait 20 ans pour le combler, selon les mots du Maire évoqués durant la cérémonie des Vœux pour la nouvelle année 2015. La nouvelle majorité de la communauté d'agglomération présente donc une situation économique inquiétante. Selon le journaldunet.com, la dette de Viry-Châtillon serait de 40 068 000 € en 2013.

Ainsi la municipalité a décidé de lancer une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme. Selon le Maire « *Viry-Châtillon n'a pas vocation à accroître sa population systématiquement et indéfiniment. Accepter de nouvelles constructions pour équilibrer l'habitat est une chose, mais notre volonté est d'abord de nous occuper correctement de ceux qui vivent et travaillent à Viry-Châtillon* ». Un point essentiel qui a été retenu pour la suite du projet. L'objectif de la nouvelle municipalité depuis mars 2014 est de contenir « *l'appétit* » des promoteurs. Mais cela est difficile, notamment suite à la loi Alur dite Duflot qui supprime le coefficient d'occupation des sols induisant donc une augmentation de la constructibilité sur les communes. Par ailleurs, la loi Grenelle 2 ne favorise pas non plus cette volonté de contrôler la densification. À l'échelle régionale et locale aussi, des textes juridiques ne concordent pas avec cette volonté : le Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France mais aussi le Plan Local d'Urbanisme de la ville voté le 28 juin 2012, sous l'ancienne municipalité.

En somme, la volonté du Maire et de ses conseillers est de parvenir à endiguer une densification de l'espace, par la création incontrôlée d'habitats, afin de ne pas encore plus impacter les services publics. Ces derniers connaissent des restrictions budgétaires conséquentes suite à la nécessité de faire des économies dans un contexte imposant rigueur et réduction des dépenses. La ville n'est pas en mesure de répondre à une demande plus accrue en service. Mme MERRINA Arielle, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme, explique que la commune de Viry-Châtillon est confrontée « *à un contexte local de saturation des équipements publics.* » et conclut donc que « *notre action en faveur du logement social sera donc modérée, exception faite des projets de rénovation urbaine des Coteaux, du Plateau ou de la Grande-Borne* ». Viry-Châtillon possède 32 % de logements sociaux contre 25 % obligatoires. En fin de compte, l'idée serait une politique tournée vers une mixité inverse, inverse de celles des autres territoires en matière de logements sociaux.

D. Conclusion

Viry-Châtillon, profitant de ces transformations, a peu à peu perdu sa vocation industrielle acquise dès la fin du XIXe siècle, pour devenir une commune essentiellement résidentielle

Aujourd'hui, elle bénéficie d'un cadre de vie de grande qualité qui la rend très attractive, jouissant notamment de la présence d'éléments naturels et paysagers notables. Douée d'un potentiel énorme, avec une population relativement jeune, une localisation avantageuse, un cadre de vie agréable, des infrastructures de transports notables, elle a de nombreux atouts.

Cependant, l'aménagement actuel de Viry-Châtillon engendre des dysfonctionnements qui mettent aujourd'hui la commune face à diverses problématiques comme le fractionnement social et spatial du territoire. Fragmenté par plusieurs éléments naturels et d'infrastructures, *« le territoire de Viry-Châtillon pâtit du manque de cohésion et de liaisons entre ses quartiers. La faible mixité de l'habitat entraîne également un renouvellement de la population trop lent pour assurer la croissance démographique, problématique qui se pose particulièrement dans les quartiers quasi exclusivement pavillonnaires »*, selon le PADD de la commune. On constate donc la formation d'un clivage, notamment avec le quartier du Plateau.

Partie 2

Un espace criblé de micro-quartiers en phase de paupérisation

Jusqu'à l'intégration du quartier du Plateau au sein du NPNRU, ce dernier n'avait pas fait l'objet d'une attention particulière. Ceci peut s'expliquer par sa physionomie atypique, un quartier principalement résidentiel, camouflant des maux socio-économiques grandissant. Pourtant, il accueille plus de la moitié des logements sociaux de la ville de Viry-Châtillon. Le bailleur principal des Erables 1, 2 et du Buisson au Borgne a effectué en 2012 un diagnostic de la situation de ces espaces. Ce dernier a mis en avant des problèmes inquiétants, qui vu de façon plus générale, à l'échelle du quartier, ne sont pas autant flagrant. Maintenant que nous avons dépeint le paysage global de la situation, analysons de plus près la situation de ces micro-quartiers en phase de paupérisation.

A. Des indicateurs socio-économiques menaçant

Comme vu précédemment, le quartier du Plateau est subdivisé en micro-quartiers : Les Erables 1 et 2, le Buisson au Borgne. Le Gai Soleil est une résidence encadrée de part et d'autres des Erables. Elle présente une meilleure situation sociale et économique. Ce qui est étrange vu les difficultés que rencontre ses deux voisins.

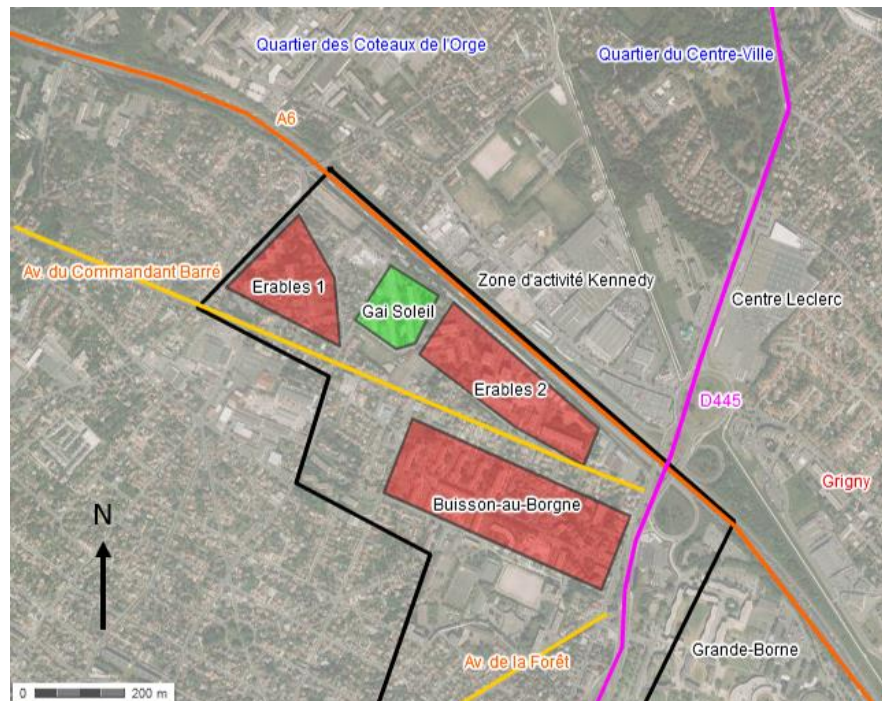


Fig.16 : Des micro-quartiers enclavés.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Géoportail)

Situation des habitants

Répartition des actifs en emploi

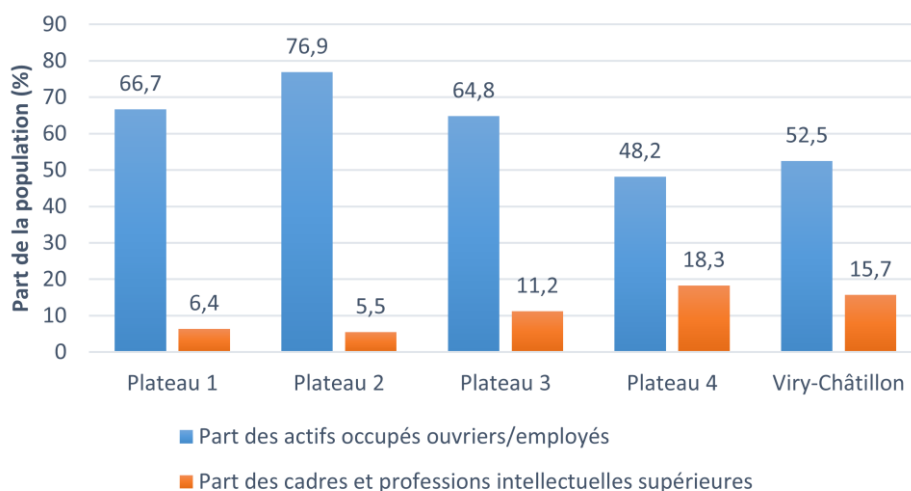


Fig.17 : Population par tranche d'âge sur la commune de Viry-Châtillon.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste, Données : INSEE 2010)

Le Plateau 4 est la zone sud pavillonnaire du quartier. Il s'agit pour l'essentiel de petits pavillons acquis en fin de vie professionnelle par des classes moyennes depuis l'après-guerre, on y trouve le plus fort taux de cadres du quartier (fig.17). À évoquer en filigrane, les IRIS 1,2 et 3 sont majoritairement habitées par une population d'actifs ouvriers ou employés. C'est ici aussi, que le chômage a le plus d'écho, il oscille entre 23,3 % et 15,3 % (fig.18).

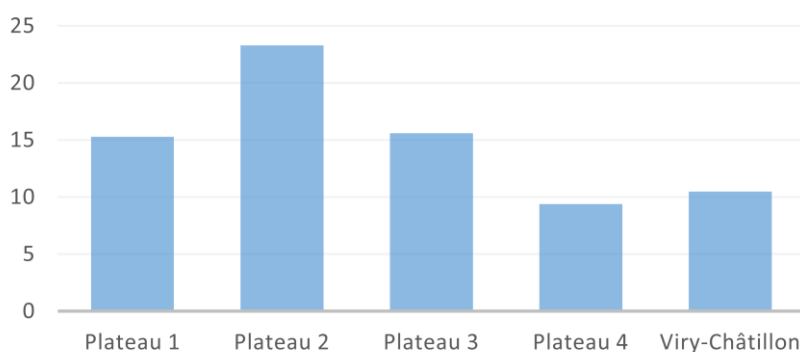


Fig.18 : Taux de chômage dans les IRIS du Plateau et sur la commune de Viry-Châtillon.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste, Données : INSEE 2010)

De plus, c'est dans ces espaces que l'on trouve les plus forts taux de 15-17 ans non scolarisés, jusqu'à 9,9 % contre 4,1 % sur l'ensemble du territoire communal.

Composition des foyers

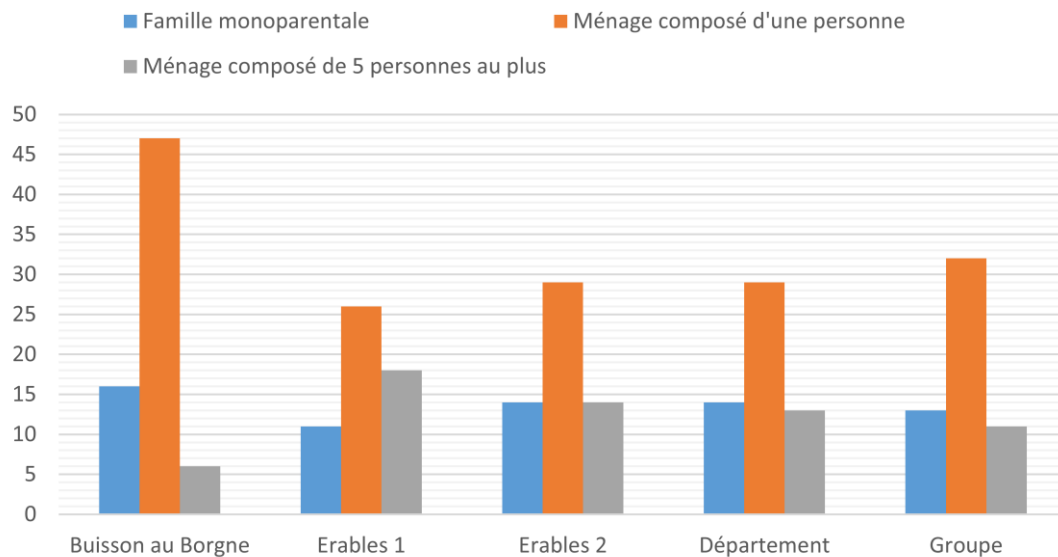


Fig.19 : Composition familiale en pourcentage.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Données : Etude Immobilière 3F, 2012)

On a une tendance similaire dans la composition familiale entre le groupe et le reste du département, excepté pour le Buisson au Borgne « *qui présente une proportion de ménages composés d'une seule personne bien supérieure ainsi qu'un taux de foyers monoparentaux légèrement supérieurs au groupe* » selon l'étude I3F.

Ce qui est intéressant, pour la suite, c'est la proportion de personnes ayant plus de 65 ans (fig.20) On remarque une forte part d'habitants ayant plus de 65 ans, surtout au sein du Buisson au Borgne(26%). À l'échelle de la ville, seulement 13,51 % des habitants ont plus de 65 ans.

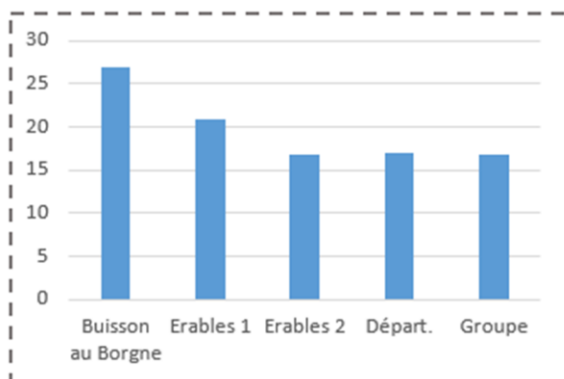


Fig.20 : Part des habitants ayant plus de 65 ans.
(Design : PICHEREAU Baptiste - Source : Etude I3F)

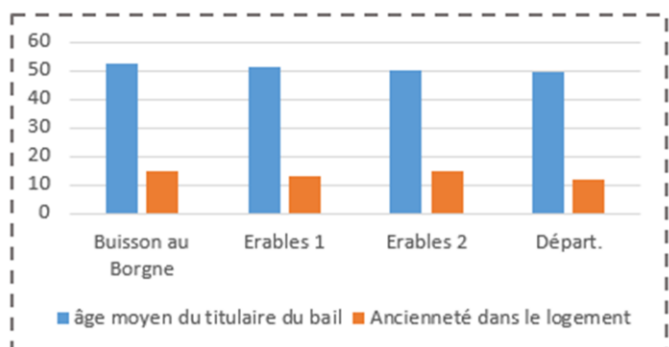


Fig.21 : âge moyen du titulaire du bail et l'ancienneté.
(Design : PICHEREAU Baptiste - Source : Etude I3F)

Indicateurs des revenus des foyers

Comme je l'ai évoqué en introduction, le quartier du Plateau a connu la 9^{ème} plus forte baisse de revenus parmi les ZUS, selon MENSIA, entreprise d'expertises et de conseils.

■ Revenu annuel moyen par foyer ■ Revenu moyen par occupant du logt ■ Revenu net mensuel estimé par foyer

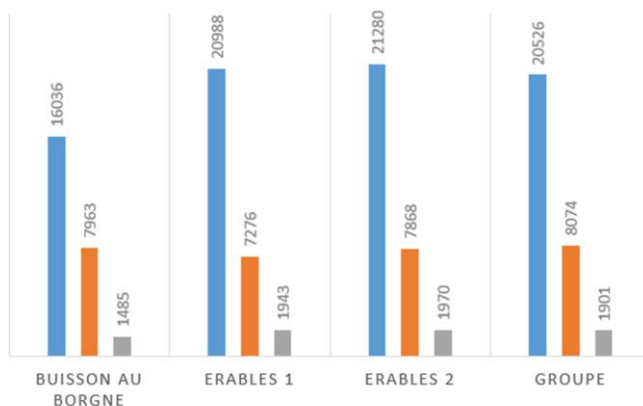


Fig.22 : Indicateurs des revenus en euros des foyers.

(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Données : Etude Immobilière 3F, 2012)

Selon le bailleur I3F, les indicateurs « *sont dans les moyennes basses du groupe I3F, sur les Erables 1 et 2 et dans des proportions plus significatives, encore sur le Buisson au Borgne* ».

Ces faibles revenus sont d'autant plus marquants que la part des allocataires CAF dont le revenu est complété à plus de 50 % par des prestations CAF (fig.23) atteint 22,4 % dans l'IRIS 3 du Plateau, là où se trouve le micro-quartier du Buisson au Borgne. En ce qui concerne les Erables 1 et 2, l'IRIS 1 présente des valeurs relativement proche, 21,5 % en moyenne. Tout ceci est inférieur à la moyenne de l'ensemble du territoire communal, 19,7 %. À noter que selon I3F, la part des loyers impayés débute de plus en plus tôt.

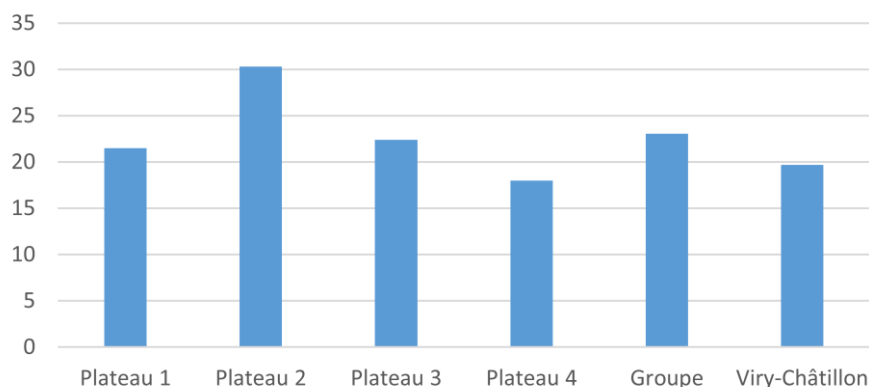


Fig.23 : Part allocataires (en %) CAF dont le revenu est constitué à plus de 50 % par des prestations CAF.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Source : Caisse Nationale d'Allocations Familiales 2011)

La figure suivante est d'autant plus parlante qu'elle met en comparaison la Grande-Borne mais aussi la Cilof (Quartier des Coteaux de l'Orge) avec le quartier du Plateau. On remarque alors une tendance dangereusement proche avec la Grande-Borne et ceci ne va en s'améliorant.

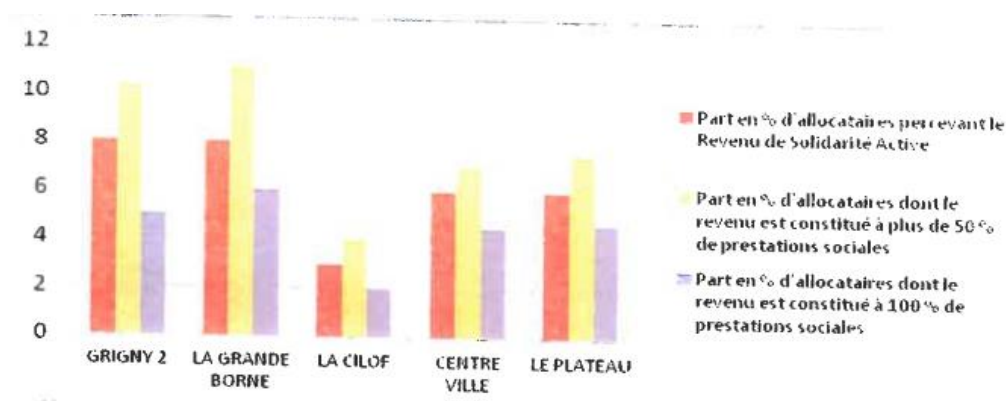


Fig.24 : Part des aides dans les revenus.
(Source : Etude I3F – 2012)

Impôts

En 2009, 52,7 % des habitants du quartier étaient non imposés. Ce chiffre est d'autant plus élevé que 100 % des habitants de l'IRIS 2 du quartier du Plateau sont non imposés, suivi de l'IRIS 3, 48,5 %, là où se localise le Buisson au Borgne (fig.25).

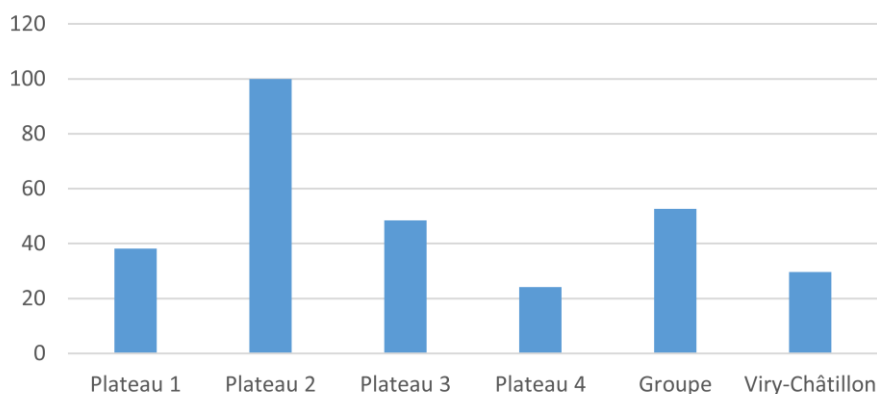


Fig.25 : Part des ménages (en %) non imposés.

(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Source : Direction générale des Services Fiscaux - INSEE 2009)

En conclusion, nous avons donc une population périlissant financièrement avec une nécessité d'apports de la part de l'Etat important. Outre le fait que ce soit une population avec une forte proportion de personnes ayant plus de 65 ans, la situation économique de ces habitants est de plus en plus préoccupante. Ils tendent à se rapprocher de plus en plus des valeurs de la Grande-Borne. La part population sous le seuil pauvreté, qui selon l'étude MENSIA « s'établit à 23 %, reste cependant inférieure à celle de Grigny II et à la Grande Borne (45% et 42%) ». Ce qui est plus inquiétant, c'est la part de pauvreté significativement plus importante du Buisson au Borgne (27%) par rapport aux Erables 1 et 2 (17%). En somme, le Plateau est marqué par une faiblesse des ressources fiscales avec un clivage économique, mais aussi par une concentration des difficultés sociales.

Une délinquance locale symptomatique

Pour cause, de nombreuses incivilités sont identifiées par l'étude du bailleur Immobilière 3F : Détérioration des caves, dégradations d'espaces publics (aire de jeux, etc...), halls et ascenseurs vandalisés ou lieu de trafics organisés. La configuration des Erables 1 rend complexe l'intervention des forces de police. Les dealers peuvent aisément voir l'arrivée des policiers et ainsi ont le temps de fuir. Les halls font office de squats et de cachettes de stupéfiants. Le stationnement est par endroit anarchique. Le conflit de voisinage n'est pas rare au sein des Erables 2. Les balcons sont des pollutions visuelles, en effet, divers affaires et objets y sont stockés.

Par ailleurs, la proximité de la Grande-Borne déteint sur le climat social du Plateau. Selon les services du Préfet relaté par l'étude MENSIA, « le quartier de la Grande Borne concentre indéniablement la délinquance la plus dure de l'Essonne [...] les violences avec les forces de l'ordre y sont très régulières, ainsi que les guets-apens ». Pour exemple, le lundi 09 mars 2015, un spécialiste de

renommée mondiale du sequoia, venu dans le cadre de renouvellement urbain, a reçu trois coups de couteau. Les semaines précédentes ont été marquées par « *des incendies à répétitions sur les gymnases et bâtiments publics [...] de la ville de Grigny* », relate le journal, *Le Parisien* dans son numéro du Mardi 10 mars 2015. Toujours selon le quotidien, des événements de ce genre sont déjà survenus « *fin octobre [...], deux ouvriers [...] ont été attaqués à coups de barre de fer* ».

En résumé, la baisse des revenus est d'autant plus inquiétante que l'ensemble des indicateurs économiques suivent la même tendance. Pour cause, la part des ménages monoparentaux, la part des moins de 15 ans et le niveau de formation des jeunes placent le quartier du Plateau à mi-chemin « *entre les moyennes de l'aire urbaine et les chiffres de la Grande Borne et de Grigny II* [l'ensemble de ces indicateurs] *corrélés [...] laisse présager une dégradation globale de la situation* ».

	Part des ménages monoparentaux	Part des -15ans dans la population	Part des jeunes adultes de niveau inf. au Bac
Plateau	12%	24%	52%
Unité urbaine	10%	19%	32%
Différentiel	+2%	+5%	+20%

Source : Etude MENSIA

À noter que de multiples emplois peu qualifiés sont en projet dans la zone Industrielle Kennedy, au Nord du Plateau, dès l'année prochaine. Cette zone, actuellement en friche, fait l'objet d'une attention toute particulière de la municipalité qui souhaite relancer par son biais les premières installations de sociétés industrielles et commerciales (attractivité particulière du fait de la présence sur site de Renault F1 reconnu internationalement). Ce serait, par ailleurs, « *une fongibilité vers un quartier qui sort tout juste de l'ANRU, le quartier des Coteau de l'Orge qui vient de passer en territoire de veille suite à sa sortie des dispositifs antérieurs grâce à une progression majeure des indicateurs en présence* », selon DESNOUES Lyndia, Directrice Générale des Services à la Mairie de Viry-Châtillon.

B. Un espace équipé et dynamique

a) Le sport, une ville suréquipée

La ville de Viry-Châtillon possède de nombreux équipements (fig.26). Et pour cause, elle dispose d'un nombre d'équipement équivalant à une ville de 50 000 habitants (Annexe 3).

Cette carte, en annexe, reflète bien la forte densité d'équipements sportifs présents sur le territoire communal. Ceci s'explique en partie par la politique menée par Henri Longuet durant ses mandats (1941-1944 et 1953-1989). En effet, ce dernier a lancé la construction de multiples infrastructures, notamment la patinoire. Il y a encore quelques années, l'équipe de Hockey de Viry-Châtillon avait touché les sommets dès sa première saison. Elle fût vice-championne de France en 1971-1972. Viry-Châtillon a été un vivier de sportifs de haut niveau dans de multiples sports, aussi bien le football (Thierry Henry : Footballeur professionnel) que l'athlétisme (Ladji Doucouré : Recordman de France du 60 m haies en salle et Recordman d'Europe du 50 m haies en salle) en passant par le rugby (Romain Millot-Chluski : ancien capitaine de l'équipe du Stade Toulousain).

Viry-Châtillon compte 44 clubs sportifs et 4400 licenciés. Cet accès au sport est facilité par de multiples dispositifs permettant à tous de pratiquer une activités : Le Pass'sport est un dispositif permettant aux 6-12 ans de faire du sport pendant toutes les vacances scolaires à des tarifs avantageux.

Un des atouts de Viry-Châtillon est la présence de lacs. Ces derniers sont très prisés lors de l'arrivée des premiers bourgeons mais aussi durant l'été par les coureurs et les familles. Il n'est pas étonnant de voir des rassemblements de familles autour de barbecues le samedi soir. Le lac est, par ailleurs, bordé d'une piscine, équipée d'un bassin de 25 m, d'un petit bassin et d'une fosse à plonger de 4 mètres. Elle propose aussi une piscine extérieure (ouverte uniquement entre Juillet et Aout) ainsi qu'un accès extérieur durant la période estivale. Un espace sauna et hammam est proposé.

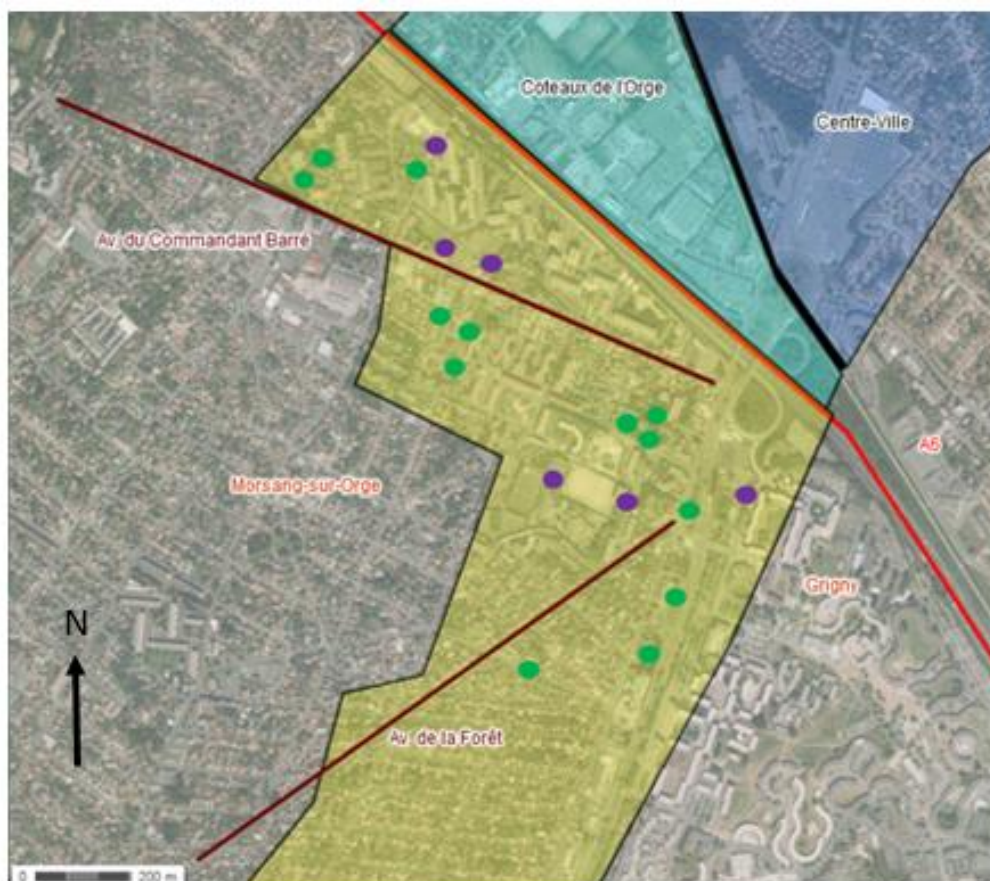


Fig.26 : Une répartition hétérogène des équipements sportifs (en violet) et de santé (en vert).
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Géoportail)

Le Plateau accueille 30 % des équipements de la ville. Ces derniers sont essentiellement localisés aux Nord (fig.26).

Equipements	Licenciés	Prix
Terrain Multisports (Grande-Borne)	Accès libre	Gratuit
Salle d'arme	60	216 €/an
Tennis de l'espace Salvador-Allende	Accès libre (sur réservation)	Gratuit*
Espace Salvador-Allende	Clubs / Ecoles	/
Gymnase	Clubs / Ecoles	/
Terrain Multisports (Av. Compiègne)	Accès libre	Gratuit

L'ensemble de ces équipements sont globalement dans un état correct. Le terrain multisports à proximité de la Grande-Borne a été mis à neuf.

b) Education

	Le Plateau	Viry-Châtillon
Crèche et Halte-Garderie	2	6
Maternelle	2	12
Ecole élémentaire	3	9
Collège	1	4
Lycée	0	1*
Total	8	32

*Lycée Privé

Le quartier du Plateau est relativement bien fourni en établissement scolaire, et pour cause il présente sur son territoire 27 % des établissements scolaires de l'ensemble de la ville de Viry-Châtillon. Le collège Olivier de Serre, présent sur le quartier du Plateau, est en cours de rénovation. On a par ailleurs, la présence des locaux de de la Réussite Educative, fréquentée par uniquement 5 enfants du quartier.

On peut constater un manque de lycée sur l'ensemble du territoire communal. Et pour cause, le seul lycée existant est un lycée privé. Généralement les enfants sortant du collège vont au Lycée Jean-Baptiste Corot ou le Lycée Gaspard Monge, tous deux des lycées publics généraux, situés dans la ville avoisinante de Savigny-sur-Orge. En ce qui concerne les enfants du Plateau, les lycées les plus proches sont donc le lycée général Jean Baptiste Corot à Savigny-sur-Orge avec temps de trajet de 8 minutes en voiture, 16 minutes en moyenne en transport en commun (2 lignes de bus possibles), entre la Mairie de quartier et le lycée, le lycée général Albert Einstein à Saint Geneviève des bois, 8 minutes en voiture et 30 minutes en transport en commun. Le lycée professionnel le plus proche est le lycée professionnel André-Marie Ampère à 20 minutes en transport en commun et 6 minutes en voiture. Ces trajets sont calculés depuis la Mairie de quartier.

	Temps de trajet (depuis Mairie de quartier – en minutes)	
	Bus	Voiture
Lycée Jean Baptiste Corot	16	8
Lycée Gaspard Monge	16	8
Lycée Albert Einstein	30	8
Lycée André-Marie Ampère	20	6

Temps de trajet entre la Mairie de quartier et les lycées environnant.
(Source : www.vianavogo.com)

D'après le bailleur I3F, il y aurait sur le Plateau, 7 établissements classés en ECLAIR (*Ecoles, Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite*) suite à la présence de nombreux enfants en échec scolaire. Une des problématiques est la barrière de la langue. La part de la population étrangère résidant sur le Plateau est d'approximativement 18 %, contre 10,7 % à l'échelle de la ville et de 13,4 % à l'échelle de l'Unité Urbaine Parisienne.

Un des points noirs soulevés par les habitants, à travers l'étude du bailleur I3F, est la « *diminution sensible des activités proposées par la ville* ».

c) La culture du tri peu assimilée

Viry-Châtillon compte 4 cuves de verres et de journaux-magazines enterrées, dont une est située au sein du quartier du Plateau, à la Place François-Mitterrand.

De plus, 16 points d'apport volontaire aériens de verre sont également à disposition, dont 2 dans le quartier du Plateau. Les équipements sont bien présents mais une pratique du tri peu effectuée.

d) Les services publics

Le quartier du Plateau possède une Mairie de quartier, au Nord. Elle permet, en partie, de renouveler ou de demander sa carte d'identité, son passeport, de fournir le pass'Jeunes, la carte d'habitant, etc...

Elle est ouverte tous les jours de la semaine sauf le samedi et le dimanche mais aussi le lundi et jeudi matin.

Autre établissement, le Syndicat de l'Orge. Ce dernier est localisé sur la route de Fleury, adossé à la D445.

Il y a maintenant 2 ans, a été inaugurée la Maison des Jeunes et de la Culture – Centre Social – Aimé Césaire. Cette dernière est située 13 avenue Jean Mermoz, au Nord du Plateau. Une MJC récente mais peu fréquentée par les jeunes du quartier

- e) La Place François Mitterrand : un lieu de rencontre au milieu d'un espace renfermé.

J'ai pu, au cours d'un entretien avec Mme DESNOUES Lyndia, Directrice Générale des Services, discuter de la place François Mitterrand. Cette dernière est particulièrement intéressante car située dans une zone en difficulté, c'est un espace qui se maintient et qui continue à vivre correctement. Elle parvient à garder son rôle de lieu rencontre et d'une aire dynamique notamment par la présence de 16 commerces de proximité (fig.27) ainsi que d'un espace de repos avec des jeux pour enfants. Par ailleurs, l'école maternelle Charles-Péguy y est accolée.



Fig.27 : Une zone dense en commerces de proximité.



Fig.28 : Une place très fréquentée et active.



Fig.29 : Un espace de rencontre pour les gens du quartier.

Le vendredi soir, de 17h à 19h, une partie de la place est occupée par une association de distribution de paniers de fruits et légumes, de viandes, bières, fromages, etc... : « *La ruche qui dit oui* ». Tous ces produits viennent de producteurs locaux.

En somme, la place François Mitterrand continue à vivre correctement grâce à sa position centrale dans le Nord du quartier du Plateau mais aussi par ses nombreux établissements présents source d'attractivités. Elle est très bien desservie par des lignes de bus, permettant aux habitants, depuis la place, de rejoindre la gare RER de Juvisy-sur-Orge (20 minutes de trajet).

f) Les commerces : une répartition hétérogène

Si l'on comptabilise le nombre de commerces dit de proximité sur la place François Mitterrand mais aussi sur l'avenue du Commandant Barré (ces deux espaces sont là où la densité est la plus forte), on a un total de 31 commerces, approximativement.

Cependant, parmi ceux-là, les commerces alimentaires doivent faire face à deux grands groupes présents au niveau de l'avenue du Commandant Barré : LIDL et Intermarché. Intermarché présente environ 200 places de stationnement contre 150 environ pour LIDL. Proche l'un de l'autre, ils sont desservis par l'arrêt de bus : Voie de Compiègne (6 bus y font un arrêt).

Le bâti des commerces présente, surtout sur l'avenue du Commandant Barré, un état insalubre (fig.30). Par ailleurs, on peut constater un manque d'attractivité de ces derniers, point à nuancer avec les commerces présents sur la Place François Mitterrand. La présence des deux chaînes concurrence les petits commerces de proximité.



Fig.30 : Commerce le long de l'avenue du Commandant Barré.
(Crédits : PICHEREAU Baptiste)

C. Santé : un accès de plus en plus difficile et inégale

Après avoir analysé l'ensemble des équipements du territoire, il reste un maillon fondamental à décortiquer, l'accès à la santé. Ce dernier fait office de partie à lui seul car c'est un enjeu primordial qui nécessite une réflexion toute particulière.

Le contexte actuel est tel que les médecins en exercice vieillissent et les jeunes médecins en formation ne suffisent plus à assurer le renouvellement, pour une population de plus en plus vieillissante et consommatrice de soins médicaux.

Par ailleurs, la nouvelle génération de généralistes favorise les villes pour leur implantation mais aussi une implantation collective, *« leur permettant de se décharger de pressions administratives et personnelles »*. Toujours selon les mots du Docteur Robert, praticiens dans le centre-ville de Viry-Châtillon, *« un travail en collectif permet un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle »*.

Fort du constat que plus de 14 % de la population de Viry-Châtillon ait plus de 65 ans (16,76 % parmi les trois micro-quartiers du Plateau), 5,5 % de la population de la commune sont bénéficiaires de la CMUC³ (4,7 % à l'échelle du département et 7,7 % à l'échelle du Plateau), la question de l'accès à la Santé sur le quartier du Plateau est plus que préoccupante.

a) Le parc hospitalier public et privé

Viry-Châtillon ne possède pas de centre hospitalier, cependant, elle est encadrée par de multiples établissements non loin de ses frontières administratives. Il existe 4 centres hospitaliers, dont le plus proche est à Juvisy (15 minutes en voiture – 24 minutes en transport en commun, calculé depuis la place François Mitterrand), mais le plus généraliste est situé à Longjumeau, une commune à 20 minutes en voiture depuis la place François Mitterrand et 59 min en transport en commun. Cependant son accès via les transports en commun reste très délicat. Bien que la ville Longjumeau soit située sur la ligne C du RER et que Viry-Châtillon ne soit pas loin de la gare de Savigny-sur-Orge (ligne C), la correspondance entre l'Hôpital et la gare reste compliquée, surtout pour les personnes âgées ou présentant des difficultés motrices. Il faut compter 18 minutes à pour rejoindre l'hôpital depuis la gare ou bien prendre un bus pour minutes de trajet puis marcher encore 5 minutes. Le Centre Hospitalier Sud Francilien (Partenariat public/privé) est un nouvel hôpital ayant vu le jour en 2010. Ce dernier est situé sur le territoire des communes d'Evry et de Corbeil-

³ Cet indicateur rapporte le nombre d'assurés et ayant droits du régime général de l'assurance maladie âgés de 25 à 59 ans et bénéficiaire de la couverture maladie universelle complémentaire.

Essonne. Il a connu de nombreuses difficultés techniques et matérielles à ses débuts. Ce dernier est né de la fusion des hôpitaux de Corbeil-Essonne et d'Evry. Le Sud Francilien est le premier groupe hospitalier public du département. Sa mission est donc d'assurer une couverture sanitaire sur plus de 600 000 personnes, car il a pour objectif de s'occuper de l'ensemble du département de l'Essonne mais aussi le Sud de la Seine-et-Marne ainsi que le Sud-est du Val-de-Marne. Il est facilement accessible depuis la ligne D du RER ou encore par *la Francilienne* (N 104) et la RN7.

Centres hospitaliers	Temps en voiture (depuis la place François Mitterrand)	Temps en transport en commun (depuis la place François Mitterrand)
Juvisy-sur-Orge	15 min	24 min
Longjumeau	20 min	1 h
Athis-Mons ⁴	22 min	46 min
Sud Francilien	13 min	55 min

(Sources : vianavigo.fr)

◇ Cliniques

On décompte 2 cliniques sur la commune de Viry-Châtillon, situées hors du quartier du Plateau : *L'Abbaye* et *Le Moulin de Viry*

La Clinique Le Moulin de Viry dispose d'une capacité d'accueil de 160 lits.

b) Les omnipraticiens

Le Plateau ⁵	
Médecins généralistes	5
Dentistes	2
Gynécologues	1
Pharmacies	2
Kinésithérapeutes	3
Ophtalmologues	1
Orthophonistes	2

Selon l'étude menée par le bailleur I3F, le quartier du Plateau souffre d'une difficulté d'accès aux soins de plus en plus accrue. La moyenne d'âge des omnipraticiens est de 60 ans sur l'ensemble du territoire communal, les départs à la retraite sont imminents. Pour des raisons de santé, 4 médecins sur les 5 travaillent et un des 4 professionnel est âgé de 70 ans. Il y aurait donc 4 médecins pour 10 000 habitants (alors qu'il en faudrait 2 à 3 fois plus, théoriquement) contre 7,3 à l'échelle du département, avec une chute de 13,7 % entre 2007 et 2013.

⁴ Hôpital privé

⁵ En 2015

Pourtant, le nombre de recours à un médecin généraliste à Viry-Châtillon est de 98 587 en 2010 (22 médecins généralistes sont présents sur le territoire communal). On peut appeler cela un véritable désert de la santé.

Selon le Conseil de l'Ordre des Médecins, Viry-Châtillon a une densité faible en médecin, elle est de 7 %. Cette dernière a chuté de 26,7 % entre 2007 et 2013. C'est la 3^{ème} plus forte régression parmi l'ensemble des communes du département. À l'échelle de la commune, on décompte 22 médecins dont 11 ont plus de 55 ans (fig.32). Seulement 47 % des Castelvirois voient un médecin généraliste présent à Viry-Châtillon, 12 % vont à Morsang-sur-Orge, une ville frontalière au quartier du Plateau (fig.31).

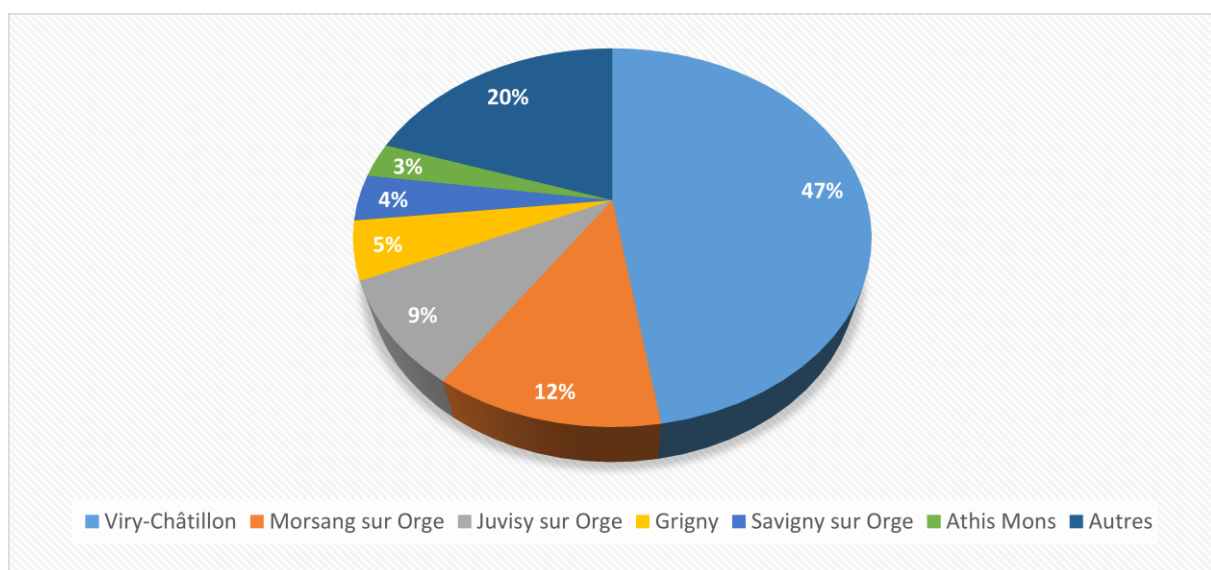


Fig.31 : Nombre de recours d'un médecin généraliste par un habitant de Viry-Châtillon.
(Design : PICHEREAU Baptiste – Source : RIR idf, 2010)

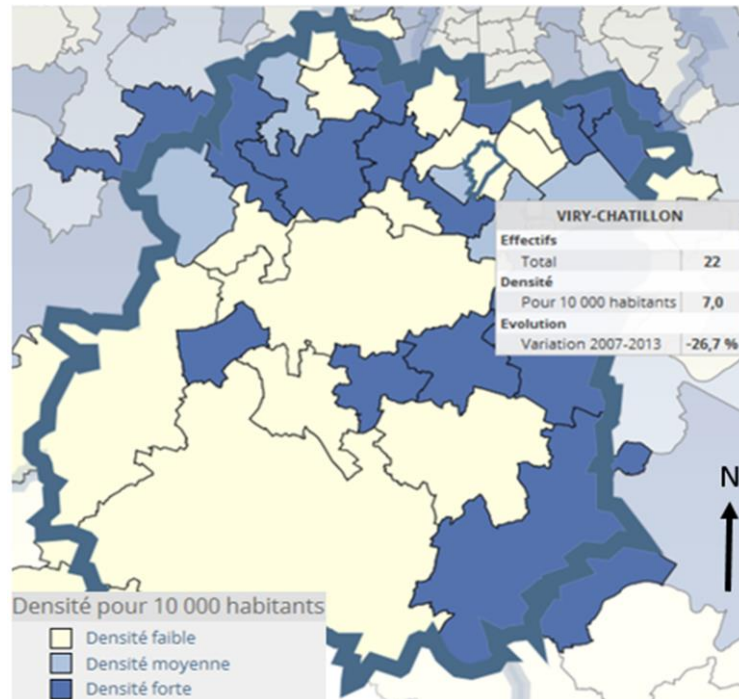


Fig.32 : Densité de médecins généralistes dans le département de l'Essonne.
(Source : Conseil de l'Ordre des Médecins – 2013)

Outre le manque de médecins, l'âge moyen des médecins est un problème, une bombe à retardement (fig.33).

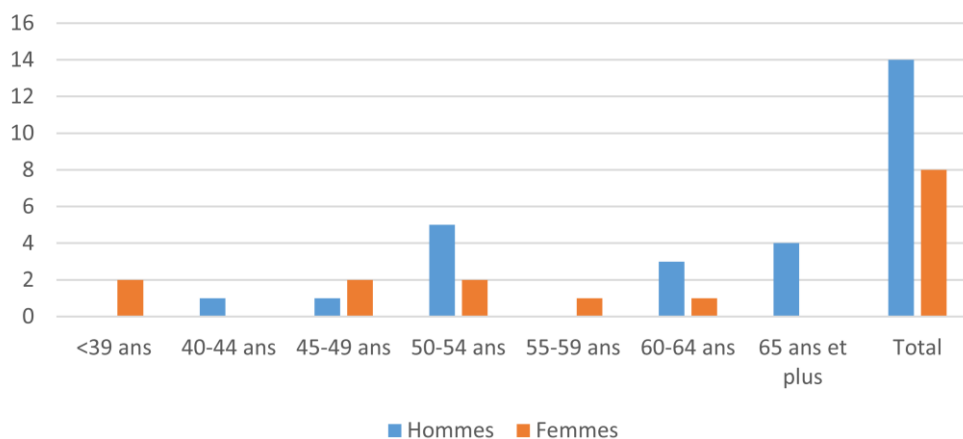


Fig.33 : Effectifs des omnipraticiens à Viry-Châtillon par tranches d'âges.
(Design : PICHEREAU Baptiste – Source : RIR idf, 2010)

6 médecins ont moins de 50 ans et 16 ont 50 ans ou plus. On aura donc un manque, un déficit de médecins dans les années à venir, une absence notable qui s'accompagnera par une prise en charge de moins en moins fréquente et donc un suivi moins régulier qui aura incontestablement des conséquences sur la santé de la population. L'âge moyen de départ tous motifs confondus est de

54 ans, sur la commune. Depuis 2000, 11 médecins (toutes spécialités confondues) se sont installés sur le territoire, 4 ne sont plus en activités en 2010.

À noter, selon l'étude I3F, la liste d'attente, pour un suivi ou tout bonnement un rendez-vous avec un orthophoniste, est longue. Plusieurs dizaines d'enfants sont en attentes, sur le quartier du Plateau. On décompte plus de 7 818 recours à un orthophoniste à Viry-Châtillon, pour 5 orthophonistes sur l'ensemble du territoire, dont 2 dans le quartier du Plateau. 47 % des recours se font à l'extérieur du territoire, dont 8 % à Grigny et 5 % à Morsang-sur-Orge.

On décompte 1,6 orthophonistes libéraux pour 10 000 habitants (2,1 sur le département en 2010).

c) Un département sous doté en infirmier(e)s

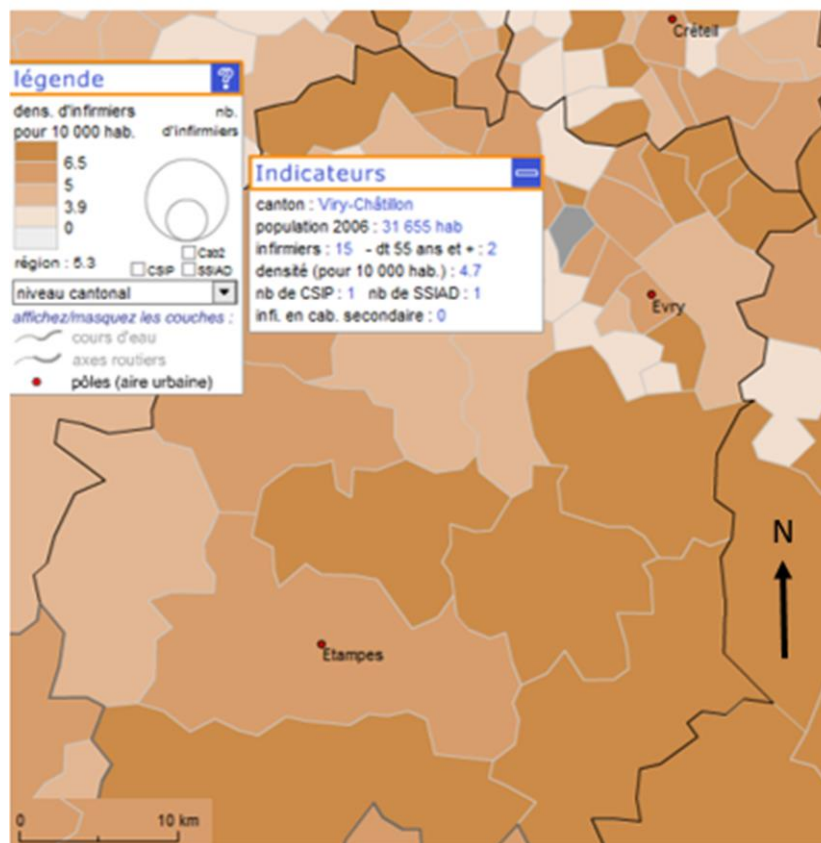


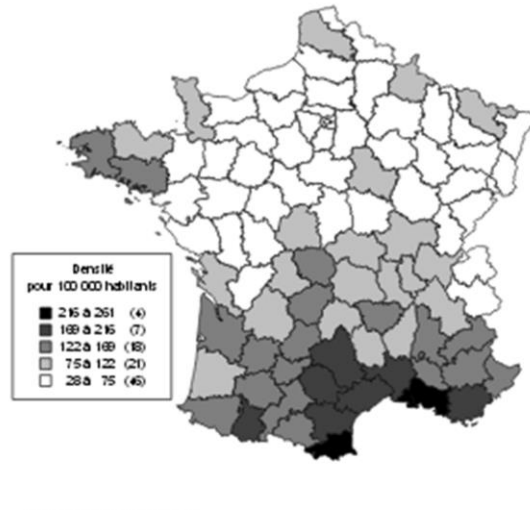
Fig.34 : Niveau de dotation des zones d'emploi en sages-femmes libérales en Ile-de-France en 2012.
(Source : ARS Ile-de-France | 2013)

La commune de Viry-Châtillon présente un manque en infirmiers, 4,7 pour 10 000 habitants. Sur le Plateau est présente une seule infirmière. Pourtant, l'activité des infirmier(e)s sur le territoire communal (Annexe 4) est relativement importante (coeff. ASI⁶+AMI⁷ : 20 366 coefficient). Cela traduit donc une demande importante par rapport à l'effectif.

⁶ ASI : Acte de Soins Infirmier

⁷ AMI : Acte Médico-Infirmier

La région présente un coefficient ASI + AMI de 20 335 coefficients. La carte ci-dessous illustre le désert médical qu'est la région Ile-de-France en infirmiers libéraux en 2007.



Source : CNAMTS-SNIR

Fig.35 : Densité d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2007.

62 % des recours à des soins infirmiers de la part des Castelvirois se font à Viry-Châtillon, 38% se font à l'extérieur dont 23 % à Grigny, ville frontalière au quartier du Plateau.

d) Une densité de dentiste faible pour une demande accrue

10 dentistes sont présents à Viry-Châtillon, ce qui en fait un des territoires les plus déficitaire du département au regard de la carte ci-dessus (fig.36). En 2010, nous avons une densité de 3,1 chirurgiens-dentistes libéraux pour 10 000 habitants, contre 5,4 à l'échelle du département et 6,6 à l'échelle de la région. L'âge moyen des praticiens est en moyenne de 45 ans.

Pourtant, la nécessité de dentiste y est forte, le coefficient d'activité totale par dentiste est de 56 689 actes, un des plus élevé du département, selon l'ARS Ile-de-France (Agence Régionale de Santé). La demande y est donc importante.

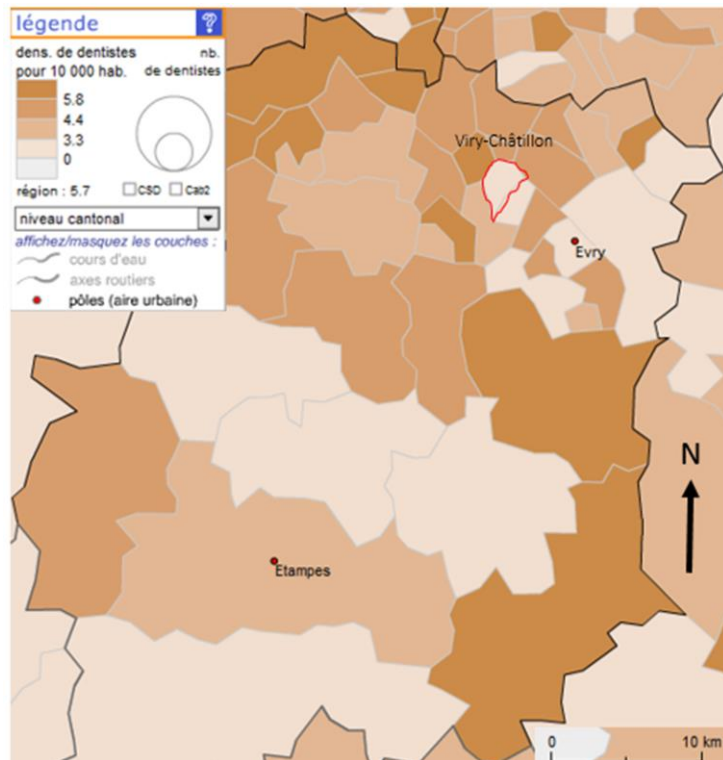


Fig.36 : Densité de dentiste sur le département de l'Essonne en 2013.
(Source : ARS Ile-de-France)

e) Autres

On trouve, par ailleurs, une PMI (Protection Maternelle et Infantile) ainsi qu'un CMP (Centre Médico-Psychologique). Il faut compter 3 à 6 mois avant d'obtenir un rendez-vous. En outre, l'étude reflète une croissance alarmante des troubles mentaux et des addictions. Face à cela, peu de moyen sont à dispositions. Il existe néanmoins l'ANPAA 91 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie). Mais ceci ne suffit pas pour contrecarrer l'augmentation grandissante de ces diverses pathologies.

De plus, une SESSAD (Services d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile), ainsi qu'une RPA (Résidence pour Personnes Agées) sont présents sur le territoire du Plateau.

f) Conclusion

Spécialités	Nombre	Nombre en 2010	Age moyen	Départs (2010)	Installations (2010)
Omnipraticiens	5	7	59 ans	6	2
Chirurgiens-dentistes	1	2	43 ans	2	0
Kinésithérapeutes	4	7	35 ans	4	5
Infirmières	1	1	44 ans	2	0
Orthophonistes	2	1		0	1
Pédicures podologues	1	1		0	0
Total	14	23	45 ans	15	8

Recensement des professionnels de la Santé sur le quartier du Plateau. (6 847 habitants)

(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Sources : RIR idf, 2010 ; PICHEREAU Baptiste)

Le quartier du Plateau subit un manque de professionnels de santé, le taux de renouvellement est inférieur à 50 %. Les départs à la retraite vont aggraver la situation, il est plus que nécessaire d'attirer de nouveaux professionnels de santé.

D. Conclusion

En somme, le quartier du Plateau présente de nombreux équipements mais peu diversifiés, souvent peu ou pas encadrés. On a une diminution importante des activités proposées par la ville, évoquée par les habitants et associations.

De plus, l'échec scolaire est un fléau. On a de nombreux élèves en difficulté et cela de plus en plus tôt. La barrière de la langue dans un quartier avec une richesse ethnique importante n'arrange pas la communication. Le seul lycée présent sur la commune est privé, ce qui n'est pas forcément accessible pour tout le monde, surtout dans des micro-quartiers où le revenu médian annuel va de 16 000 à 21 000 euros.

L'étude I3F révèle une dynamique associative faible sur le quartier du Plateau voir même spécifique. De plus, le Plateau présente un manque de structure d'accueil pour la petite enfance mais aussi peu de séjour enfance/jeunesse.

Le plus marquant reste, pour moi, le manque cruel de médecins et d'autres praticiens. On a une augmentation des inégalités d'accès aux soins aussi bien pour les parents que pour les enfants amenant à une aggravation des pathologies non prises en charge. D'autant que la part de la population ayant plus de 65 ans est importante sur le territoire, spécifiquement dans le Buisson au Borgne, comme vu précédemment.

Il m'a semblé important de m'orienter vers cette problématique et d'y apporter une potentielle réponse. Pour cela, l'implantation d'une Maison de Santé m'a semblé être une bonne alternative face au désert médical que représente la ville. 63 % des professionnels de santé exercent en groupe à Viry-Châtillon. C'est une façon d'attirer les nouvelles générations de professionnels de santé.

La FEMASIF (Fédération des Maisons et des Pôles de Santé d'Ile-de-France) m'a permis de suivre une ligne directrice, au cours de mon analyse de l'é afin d'implanter au mieux cette structure. En effet, la FEMASIF propose, sur son site internet, de suivre une procédure afin de connaître son territoire, « *un préalable à tout projet de Maison de Santé* ». Grâce à cela, j'ai pu déterminer quels facteurs prendre en compte dans l'implantation et la construction de ce bâti afin d'être en phase avec le territoire et de répondre correctement aux besoins.

Partie 3

Mise en place d'une Maison de Santé dans le quartier du Plateau

Afin de construire une Maison de Santé sur le territoire du Plateau, il est important de déterminer les besoins de ce dernier. Cela a pu être effectué précédemment à travers le diagnostic. Il est maintenant nécessaire de ressortir une organisation qui permettra d'effectuer un plan masse de la structure. Cette dernière devra être implantée sur une parcelle qui sera déterminée par la suite.

A. Organisation de la structure

a) Un établissement bénéfique à tous

Au cours du diagnostic, nous avons pu mettre exergue la situation précaire dans laquelle se trouve la population du quartier du Plateau, mais aussi la structure de la population par tranche d'âge et ses caractéristiques socio-économiques. Une première étape dans le diagnostic territorial, selon la FAMASIF.

L'offre médical sur le quartier du Plateau et plus en général, à l'échelle de la ville, est faible dans certain domaine, notamment, les médecins généralistes, les dentistes, les infirmiers et enfin les orthophonistes. Je me suis donc tourné essentiellement vers ces professions au vu de la situation sociale du quartier et de ses besoins.

Aujourd'hui, les médecins et autres, ont beaucoup de charges, beaucoup de travail administratifs. De plus, ils sont seuls dans leur cabinet face aux nombreux patients. L'idée de la création d'une Maison de Santé est bénéfique aussi bien pour les habitants que pour les praticiens.

J'ai pu discuter de ce projet avec un médecin de la ville de Viry-Châtillon, Docteur Robert. Ce dernier était favorable à la mise en place d'une telle structure louant ses avantages : Confort individuel, confort collectif, professionnel, moins de stress, plus d'entre-aide, plus de concertations entre professionnels de la santé, possibilité de remplacement, etc... Par ailleurs, la présence d'une secrétaire permet une meilleure implication du praticien, celui-ci ne sera pas dérangé par des appels téléphoniques, par la gestion de la

paperasse administrative. Il est intéressant de savoir que dans un cas sur deux, les infirmiers sont capables de détecter une hypertension chez un patient. La formation actuelle des infirmiers est telle que les médecins peuvent déléguer à ces derniers et ainsi avoir la possibilité de s'occuper d'autres patients.

Pour les habitants, c'est une chance d'avoir à proximité une concentration de professionnels de santé apte à répondre à leur besoins et capables de vous orienter vers un compère travaillant sur le même site.

Pour les caisses de l'état aussi il y a des avantages. Selon le Docteur Robert, on aurait une réduction des dépenses publiques.

b) Composition et organisation de l'établissement

Composition

Afin d'avoir une idée de la gestion et de l'organisation d'un tel établissement, je me suis informé auprès du Pôle Santé Saint-Exupéry, à Grigny. Ce dernier a vu le jour en 2010. Très bien accueilli par le personnel, j'ai pu visiter et ainsi me faire une idée de la surface nécessaire, mais aussi des éléments requis pour le bon fonctionnement. J'ai aussi pu m'appuyer sur le plan de l'établissement. Néanmoins, les dimensions ne seront pas les mêmes pour la Maison de Santé du Plateau. Le Pôle de Santé Saint-Exupéry accueille quatre médecins, un psychiatre, trois chirurgiens-dentistes, cinq infirmier(e)s, un masseur kinésithérapeute, un orthophoniste et un pédicure-podologue qui partage son cabinet avec un des médecins. À noter que les infirmier(e)s se partagent le bureau car ils se répartissent la semaine et ne sont donc pas là au même instant.

Afin de déterminer l'agencement de la Maison de Santé, il faut comprendre le mode de fonctionnement de cette dernière mais aussi connaître le type de praticien qui y travaille. Pour cela, outre le diagnostic, j'ai pu discuter avec divers professionnels de santé présents sur le territoire. Il en est donc ressorti le besoin de médecins généralistes, de dentistes, d'un cabinet d'infirmier(e)s et d'orthophonistes.

Organisation

Chacun de ces professionnels sera doté d'un cabinet. De plus, il sera requis, dans certains cas, la présence de pièce annexes, telle qu'une salle de désinfection pour le cabinet dentaire.

Outre les bureaux, pour une vie plus agréable et conviviale, il est important qu'il y ait une pièce de repos, un espace de détente où les professionnels pourront y manger le midi ou tout bonnement prendre un café. Ce sera un lieu

d'échange et de partage. L'aménagement d'une terrasse peut-être réfléchi suivant la localisation de la structure.

Des commodités, une réserve, un local pour le ménage seront de rigueur. Il est nécessaire de pouvoir accueillir les patients convenablement, avec une salle d'attente commune pour l'ensemble des praticiens, mais aussi avec la présence de une à deux secrétaires, dans cette même salle. Cela permettra une meilleure organisation des entrées / sorties mais aussi une plus grande promiscuité avec les patients, en attente. Ces derniers, désireux de renseignements ou tout simplement prendre un rendez-vous, s'adresseront directement aux secrétaires sans avoir à passer par le professionnel de santé.

Enfin, pour accueillir les patients, une zone de stationnement est requise. Au vu de la capacité d'accueil de la Maison de Santé, 9 places seront créées. Il existe déjà un espace de stationnement à proximité de l'établissement.

En définitif, nous pouvons synthétiser tout cela en un tableau :

Composition et superficie de l'établissement		
Entité	Unité	Surface ⁸ (m ²)
Salle d'attente	1	80
Cabinet Médical	4	1 unité : 20
Bureau Infirmier	1	1 unité : 15
Cabinet Dentaire	2	1 unité : 25
Salle de désinfection	1	29,5
Cabinet Orthophoniste	2	1 unité : 20
Accueil	1	20
Local Ménage	1	4
Réserves	2	25,2
Commodités	3	14
Salle de repos / Cuisine	1/1	25+6
Terrasse	1	18,4
Couloirs	2	174,25
Stationnements	9	112,5 ⁹
Total	25	585,35 (+112,5)
Surface disponible		787

⁸ Ces dernières ont été approximé durant la visite du Pôle Santé Saint-Exupéry

⁹ La dimension d'une place de stationnement standard est de 2,5 mètres sur 5 mètres.

B. Mise en place

Après avoir répertorié l'ensemble des éléments constituant l'établissement, il est nécessaire de déterminer une parcelle où il sera possible d'implanter une telle structure.

a) Localisation de la parcelle

Le quartier du Plateau est un espace fortement urbanisé, très dense. Les parcelles disponibles sont rares voire inexistantes dans certain IRIS, cependant, nous sommes actuellement dans une politique de densification urbaine. Selon un article du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, « *la densification douce [...] consiste ainsi à densifier le tissu urbain existant, sans destruction du bâti. Elle donne lieu notamment à l'insertion ou à l'aménagement de nouveaux logements qui ne changent pas de manière significative les formes urbaines* ».

En restant dans cette optique de densification, plusieurs paramètres sont à prendre en compte afin d'implanter ce bâti. Outre la surface, l'installation d'une quelconque structure doit corrélérer avec :

- Une zone en adéquation avec le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations - voir Annexe 5).
- Une zone non contrainte par un site classé.
- Une intégration parfaite avec le zonage du PLU (voir Annexe 6).
- Une bonne accessibilité (proximité d'un grand axe de communication ainsi que d'un arrêt de bus où la ligne 402 y passe).

Une analyse fine du terrain a permis, en prenant en compte l'ensemble des facteurs évoqués précédemment, de trouver une parcelle (fig.40 - **en rouge**)

Cette dernière est localisée aux abords du Buisson au Borgne, à 100 mètre de l'avenue du Commandant Barré et de même de la D445, dans l'allée Georges Bizet. En face se trouve la RPA de la forêt, ainsi qu'un espace de jeux pour enfants. Une haie fait office de ligne de démarcation entre la parcelle et les pavillons avoisinants. D'une hauteur relativement haute, il sera intéressant de préserver l'intégrité du paysage des riverains. La mission est donc d'intégrer au mieux cette structure, dans un cadre déjà fortement urbanisé, tout en préservant un cadre verdoyant. Bien que inaccessible, directement, par les habitants des maisons adjacentes, cette verdure donne une certaine beauté et gaieté, une couleur, à cette impasse et surtout aux résidents de la RPA.

De plus, la route est une impasse, ce qui amène à réfléchir sur la physionomie de cette dernière pour une meilleure fluidité. Actuellement, il est quelque peu difficile d'effectuer un demi-tour.



Fig.37 : Résidence adjacente.
(Crédit :PICHEREAU Baptiste)

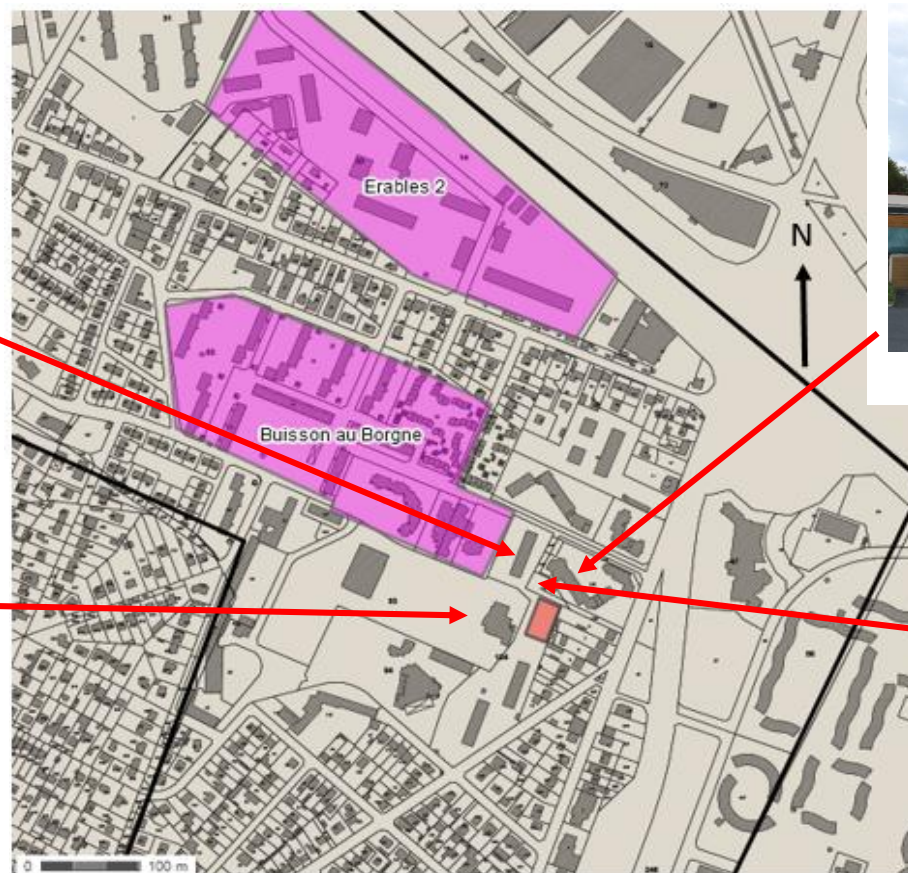


Fig.40 : Localisation de la parcelle (en rouge) dans le quartier du Plateau.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Géoportail)



Fig.38 : Résidence adjacente et parking.
(Crédit :PICHEREAU Baptiste)



Fig.39 : RPA.
(Crédit :PICHEREAU Baptiste)



Fig.41 : Parcelle et rue.
(Crédit :PICHEREAU Baptiste)

Fig.42 : Parcelle.
(Crédit : PICHEREAU Baptiste)



Fig.43 : Aire de jeux.
(Crédit : PICHEREAU Baptiste)



Fig.44 : Rue - vue depuis l'aire de jeux.
(Crédit : PICHEREAU Baptiste)

b) Plan d'aménagement

Une fois la localisation de l'établissement définie, s'ensuit la phase du plan d'aménagement de la structure.

Pour ce faire, je me suis donc appuyé, en partie, sur l'agencement du Pôle Santé Saint Exupéry, non pas pour recopier l'aménagement mais pour avoir une idée de la disposition des pièces entre elles et de réfléchir à une mise en place logique et cohérente des différents espaces de vie. Par exemple, l'installation d'une salle de repos pour les praticiens, à l'écart du passage des patients.

En prenant en compte l'ensemble des besoins répertoriés précédemment, voici un potentiel plan d'aménagement (**en rouge** les portes d'accès) :

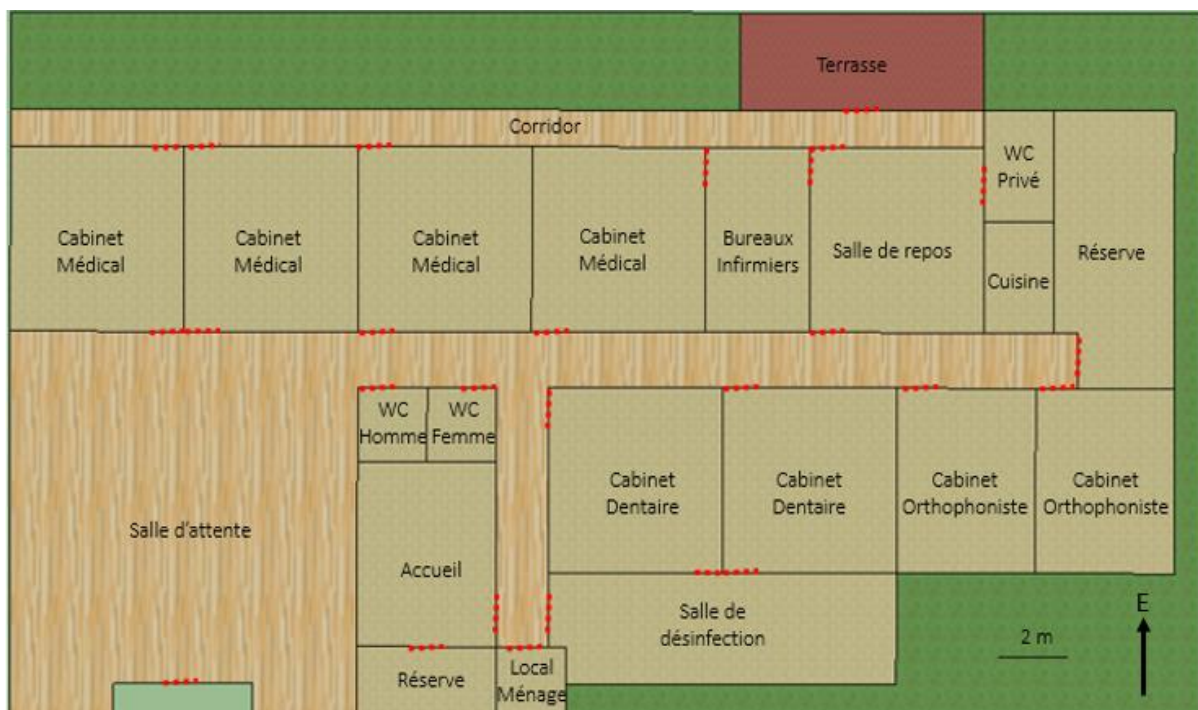


Fig.45 : Plan de la Maison de Santé du Plateau.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Sketchup)

On peut constater la présence d'un « corridor », ce dernier permet aux professionnels d'avoir accès à la terrasse et à la salle de repos, où se situe les commodités privées, sans avoir à passer devant les patients. C'est un accès secondaire privé. En outre, afin de ne pas obstruer l'arrivée de la lumière, ce dernier sera vitré au plafond et sur son flanc.

La salle de désinfection est accolée aux cabinets dentaires pour faciliter le transfert des ustensiles ou autres déchets à traiter ou bien à jeter. Cependant, cela n'est pas exclusif aux dentistes, d'où la présence d'une porte donnant sur le couloir afin que les autres professionnels de santé puissent y déposer leurs matériels.



Fig.46 : Vue de face de l'établissement.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Sketchup)



Fig.47 : Vue latérale gauche de l'établissement.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Sketchup)



Fig.48 : Vue latérale droite de l'établissement.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Sketchup)



Fig.49 : Vue arrière de l'établissement.
(Réalisation : PICHEREAU Baptiste – Support : Sketchup)

C. Gestion de l'établissement

L'établissement sera organisé autour d'une équipe pluridisciplinaire de 8 professionnels de la santé : 3 infirmier(e)s, 3 médecins généralistes, 2 chirurgien-dentiste, 2 orthophonistes. Tout comme le Pôle Santé Saint Exupéry, *« les professionnels devront [...] en particulier pratiquer les tarifs applicables aux praticiens conventionnés de secteur 1, et dispenser d'avances de frais les bénéficiaires du tiers payant »*.

L'implantation de cette structure se fera en étroite collaboration l'Etat, la Municipalité et l'organisme gestionnaire de l'établissement, qui sera déterminé après un appel d'offre.

Horaires

De surcroit, les horaires d'ouvertures sont aussi à déterminer, au regard des infrastructures de ce type dans la région, une planification de cette sorte est possible :

Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00,
Le samedi de 8h00 à 15h

Conclusion

Le quartier du Plateau est un espace enclavé, disjoint du reste de la commune de Viry-Châtillon suite à la présence de l'autoroute A6, au Nord, qui fait office de cicatrice urbaine dans le paysage. À l'Est, la D445 est une frontière avec Grigny, mais plus particulièrement, le quartier de la Grande-Borne. Un quartier sensible et connu médiatiquement pour ses violences et ses difficultés socio-économiques. Au Sud, en continuant la D445, se trouve la plus grande prison de France, celle de Fleury-Mérogis. Ce cadre n'est pas des plus favorables pour un quartier présentant des maux internes inquiétants.

Outre une population en situation de précarité, le Plateau se voit lui-même scindé au Nord par des habitants vivant essentiellement dans des logements sociaux, avec un faible revenu et une part de personnes ayant plus de 65 ans relativement importante. Au Sud, un espace pavillonnaire habité par une classe moyenne.

Parmi les problèmes connaissant ce quartier, l'accès à la santé est l'un des plus importants. Non seulement il est important quantitativement mais aussi qualitativement parlant. La santé est fondamentale, primordiale, vitale. Une population ayant un accès au soin faible est sujet à des risques considérables.

La Maison de Santé m'a semblé être une bonne alternative, non pas la solution qui fera tout changer, mais une solution qui peut permettre de faire avancer les choses, qui apporte sa pierre à l'édifice. Une fois les manques déterminés, la composition et l'organisation de la structure a pu se faire. S'ensuit la recherche d'une parcelle. Cette dernière est localisée en face d'une RPA, à proximité d'un axe routier majeur à l'échelle du quartier ainsi que d'un arrêt de bus. L'établissement est, par ailleurs, localisé au sein du Buisson au Borgne, un micro-quartier ayant un seuil de pauvreté de 27 %, le plus élevé de la zone d'étude.

En somme, l'implantation d'une telle structure est un moyen de revaloriser ce quartier, de subvenir aux besoins sanitaires des habitants. Améliorer les conditions de vie de ces derniers, tout en respectant son environnement, telle est la vocation de cet établissement.

La rédaction d'un tel projet fût formative et enrichissante. J'ai beaucoup aimé m'impliquer dans la compréhension du fonctionnement du quartier du Plateau. Ausculter un tel espace m'a permis à la fois d'adopter une autre vision du quartier dans lequel j'ai passé une partie de ma jeunesse mais aussi, et surtout, de parvenir à partir d'un tout, d'en ressortir des indicateurs, des éléments me permettant de visionner le morphotype de ce dernier. Parvenir à faire une synthèse d'autant d'informations a été un véritable challenge. Par ailleurs, ce travail m'a permis de rencontrer de multiples personnes travaillant au sein de la Mairie, ce qui fût agréable et instructif.

Bibliographie

ARS Ile-de-France [05/05/15] – Disponible :

<http://carto.ars.sante.fr/cartosante/cartoprof.php?prof=dent&geo=11d11&theme=3>

Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne [02/05/15] – Disponible :

http://www.leslacsdelessonne.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=106&Itemid=154

Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne [02/05/15] – Disponible :

<http://www.leslacsdelessonne.fr/pdf/PlanLacs.pdf>

Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne. *Pas de cérémonie, mais des vœux très sincères pour 2015*. L'ECHO des Lacs de l'Essonne. Edition Janvier 2015. Lieu d'édition : Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne. n°46, p.1.

Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne. *Un budget qui va être difficile mais une ambition intacte pour notre territoire*. L'ECHO des Lacs de l'Essonne. Edition Mars 2015. Lieu d'édition : Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne. n°48, p.1.

Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne. *Votre aggro aux côtés de l'ANRU pour la rénovation urbaine de nos quartiers*. L'ECHO des Lacs de l'Essonne. Edition Avril 2015. Lieu d'édition : Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne. n°49, p.1.

FEMASIF [05/05/15] – Disponible :

<http://femasif.fr/informations-diagnostic-territorial/>

FEMASIF [05/05/15] – Disponible :

http://femasif.fr/wpcontent/uploads/2014/12/Zonage_SFL_IDF_sagesf.pdf

FFMPS [03/05/15] – Disponible :

<http://www.ffmps.fr/index.php/vous-avez-un-projet/aide-au-projet/diagnostic-de-terrain>

Immobilière 3F. – *Diagnostic urbain et social*. – p. 40

LOISY Florian et MEREIO Florence, 2015. « Un spécialiste mondial du sequoia agressé sur un chantier ». *Le Parisien*. N°21928, page 15.

MENSIA. – *Positionnement des quartiers du GIP Grigny/Viry-Châtillon au sein du département de l'Essonne.* – p. 28

Ministère ... [06/05/15] – Disponible :

http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/adaptation_changement_climatique_-_version_francaise_11_.pdf

Municipalité de Viry-Châtillon, 2014-2015. *Le Guide*. Edition 2014-2015. Lieu d'édition : Municipalité de Viry-Châtillon. p.90.

Municipalité de Viry-Châtillon. *L'urbanisme à Vir-Châtillon...* .HELICE Magazine de la vie locale. Edition Novembre 2014. Lieu d'édition : Municipalité de Viry-Châtillon. n°206, p.14.

Municipalité de Viry-Châtillon. *Transport : Vers une offre diversifié pour tous* .HELICE Magazine de la vie locale. Edition Mars 2015. Lieu d'édition : Municipalité de Viry-Châtillon. n°210, p.14.

RIR Ile-de-France [13/05/15] – Disponible :

http://www.rir-idf.org/Documents/91/RIR-IDF_Diagnostic-VIRYCHATILLON.pdf

Sécurité Sociale [01/05/15] – Disponible :

http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/ccss200910_fic-10-1.pdf

Ville de Grigny [09/05/15] – Disponible :

<http://www.mairie-grigny69.fr/Actualites/Folder/Centre-municipal-de-sante-Christian-Cervantes>

Viry-Châtillon. – *PLU : Commune de Viry-Châtillon.* – p.5-15

Table des figures

Figure n° :

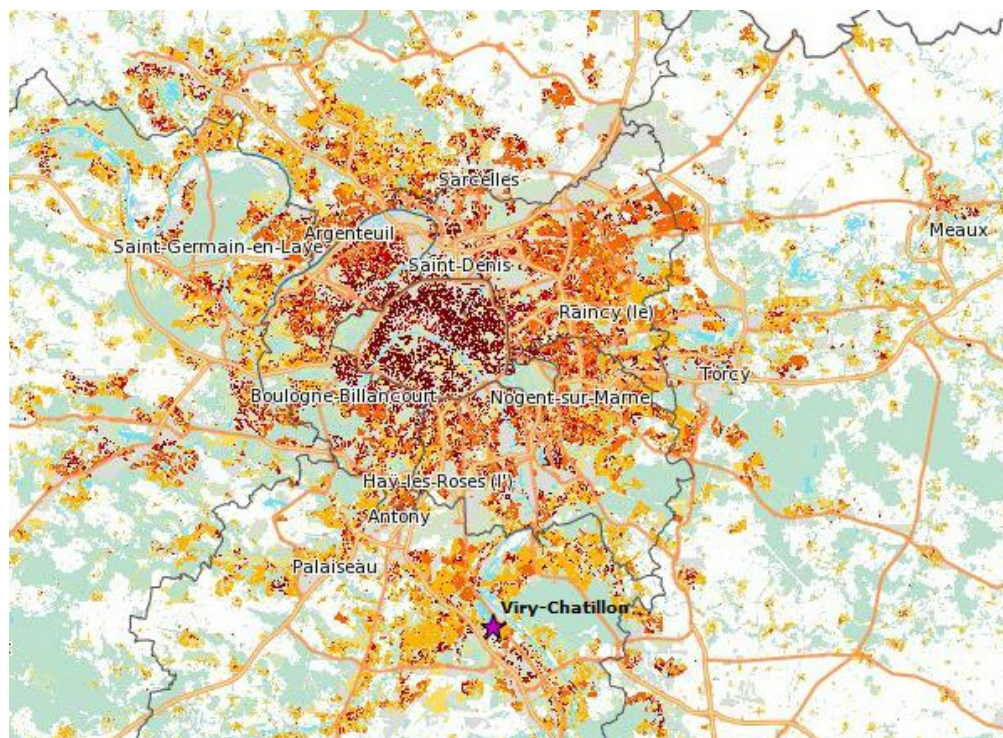
- 1- Avenue du Commandant Barré.
- 2- Viry-Châtillon, une commune de la banlieue sud parisienne.
- 3- Réseau hydrographique de Viry-Châtillon.
- 4- Une commune inscrite dans une zone économiquement active.
- 5- Une connectivité intéressante vers l'extérieur mais une cicatrice urbaine significative.
- 6- Mosaïque de la commune de Viry-Châtillon.
- 7- Proportion du type d'occupation des sols à Viry-Châtillon en 2012.
- 8- Des micro-quartiers en difficultés.
- 9- Part d'occupation des sols en 2012 dans le secteur Nord du Plateau.
- 10- Part d'occupation des sols en 2012 au Sud et milieu du quartier.
- 11- Berges du lac.
- 12- Viry-Châtillon, une commune avec une démographique croissante.
- 13- Population par tranche d'âge sur la commune de Viry-Châtillon.
- 14- Carte des IRIS du quartier du Plateau.
- 15- Population par tranche d'âge sur le quartier du Plateau.
- 16- Des micro-quartiers enclavés.
- 17- Population par tranche d'âge sur la commune de Viry-Châtillon.
- 18- Taux de chômage dans les IRIS du Plateau et sur la commune de Viry-Châtillon.
- 19- Composition familiale en pourcentage.
- 20- Part des habitants ayant plus de 65 ans.
- 21- Âge moyen du titulaire du bail et l'ancienneté
- 22- Indicateurs des revenus en euros des foyers.
- 23- Part allocataires (en %) CAF dont le revenu est constitué à plus de 50 % par des prestations CAF
- 24- Part des aides dans les revenus.
- 25- Part des ménages (en %) non imposés.
- 26- Une répartition hétérogène des équipements sportifs (en violet) et de santés (en vert).
- 27- Une zone dense en commerce.
- 28- Une place très fréquentée et active.
- 29- Un espace de rencontre pour les gens du quartier.
- 30- Commerce le long de l'avenue du Commandant Barré.
- 31- Nombre de recours d'un médecin généraliste d'un habitant de Viry-Châtillon.
- 32- Densité de médecins généralistes dans le département de l'Essonne.
- 33- Effectifs des omnipraticiens à Viry-Châtillon par tranches d'âges.
- 34- Niveau de dotation des zones d'emploi en sages-femmes libérales en Ile-de-France en 2012.

- 35- Densité d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2007.
- 36- Densité de dentiste sur le département de l'Essonne en 2013.
- 37- Résidence adjacente.
- 38- Résidence adjacente et parking.
- 39- RPA.
- 40- Localisation de la parcelle (en rouge) dans le quartier du Plateau.
- 41- Parcelle et rue.
- 42- Parcelle.
- 43- Aire de jeux.
- 44- Rue – vue depuis l'aire de jeux.
- 45- Plan de la Maison de Santé du Plateau.
- 46- Vue de face de l'établissement.
- 47- Vue latérale gauche de l'établissement.
- 48- Vue latérale droite de l'établissement.
- 49- Vue arrière de l'établissement.

Index des sigles

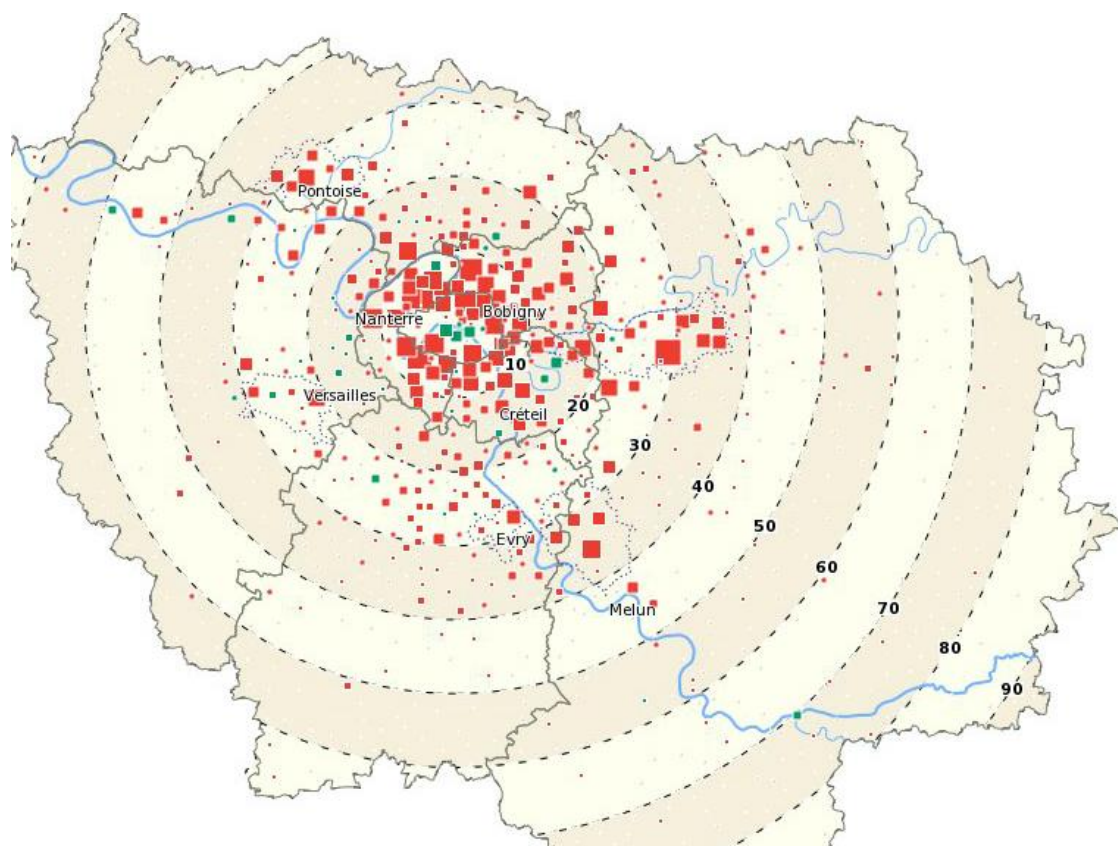
AMI : Acte Médico-Infirmier.
ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie.
ANRU : Agence National pour la Rénovation Urbaine.
ASI : Acte de Soins Infirmier.
CAF : Caisse Allocations Familiales.
CALE : Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne.
CMP : Centre Médico-Psychologique.
CMUC : Couverture Mutuelle Universelle et Complémentaire.
ECLAIR : Ecoles, Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite.
FEMASIF : Fédération des Maisons et Pôles de Santé d'Ile de France.
IAU : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme.
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture.
NPNRU : Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain.
PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable.
PLU : Plan Local d'Urbanisme.
PMI : Protection Maternelle et Infantile.
PPRI : Plan de Prévention des Risques inondations.
RER : Réseau Express Régional.
RPA : Résidence pour Personnes Agées.
SESSAD : Services d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile.
TCSP : Transport en Commun en Site Propre.
TTME : Tram-Train Massy-Evry.
ZUS : Zone Urbaine Sensible.

Annexes



Annexe 1 : Densité de population en Ile-de-France (Source : IAU)

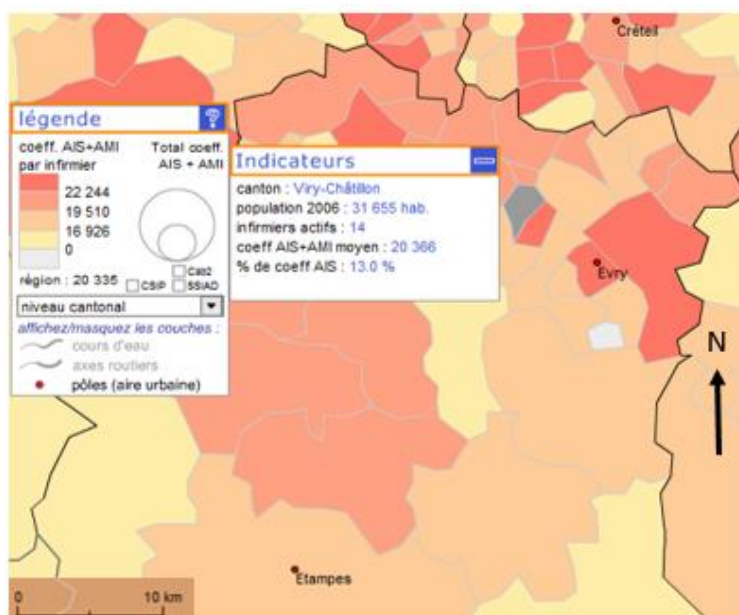




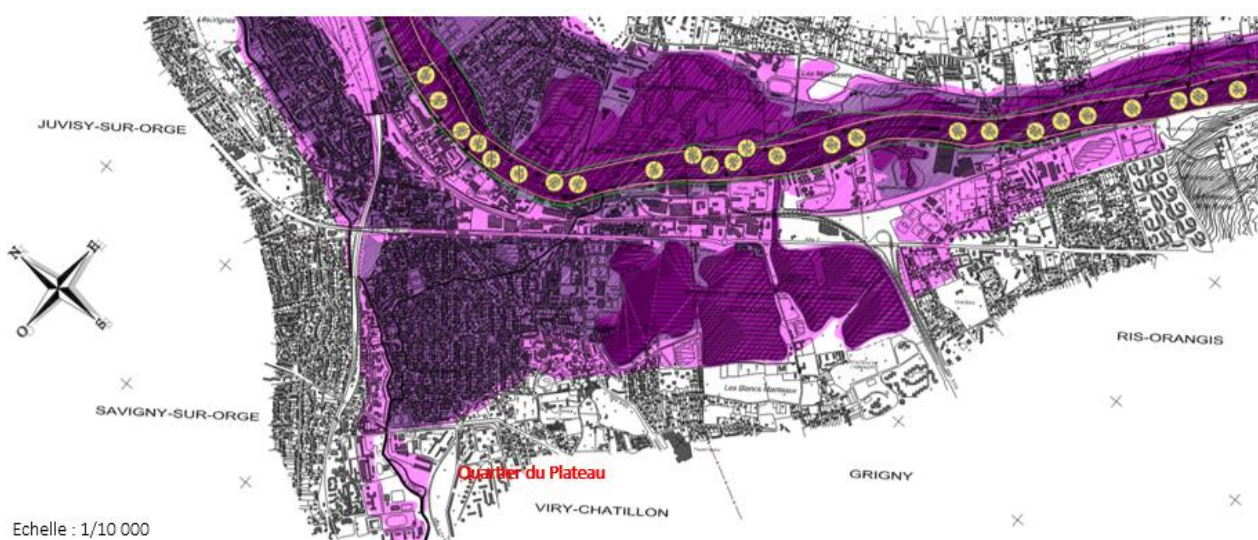
Annexe 2 : Croissance démographique du bassin parisien entre 1946 à 2010.
(Source : <http://sigr.iau-idf.fr/webapps/visiau/>)



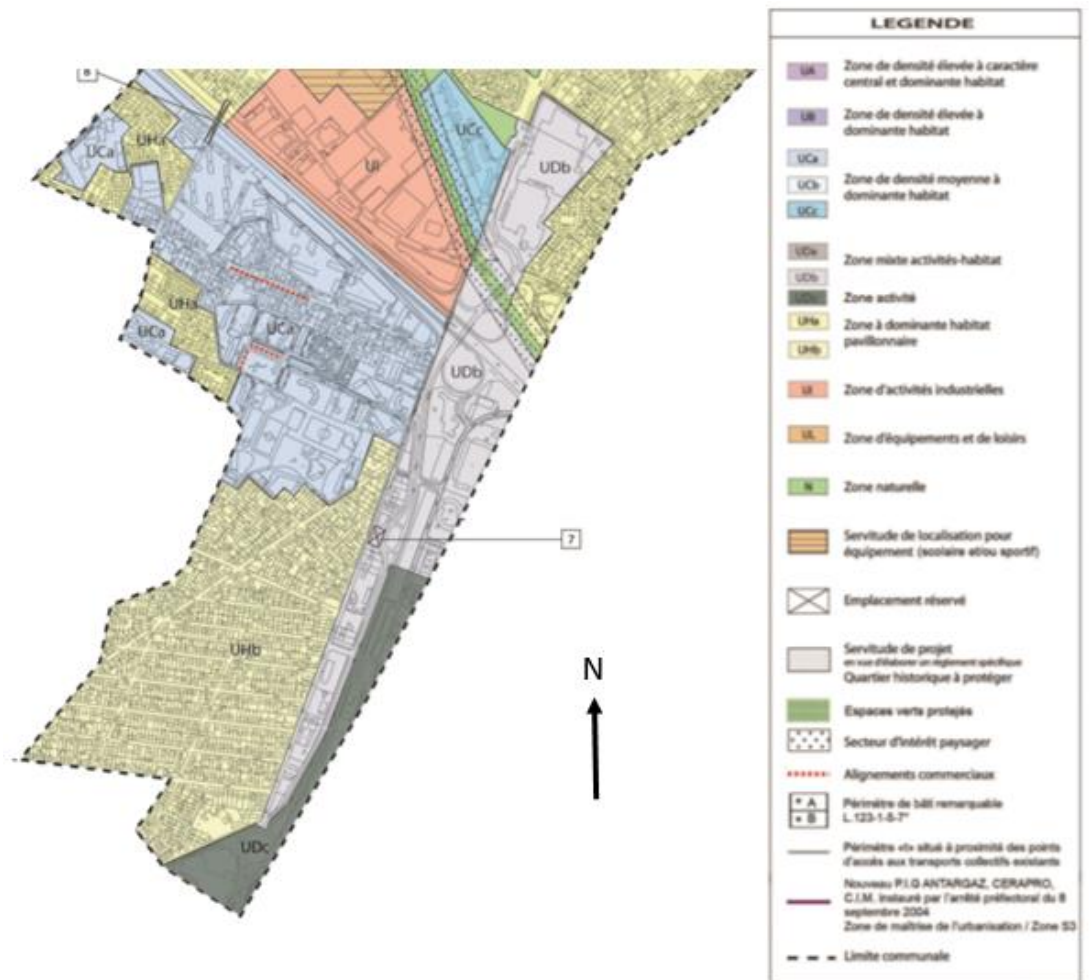
Annexe 3 : Un territoire riche en équipement sportif.
(Source : <http://www.viry-chatillon.fr/pdf/guideVille.pdf>)



Annexe 4 : Activité moyenne des infirmiers en 2013.
(Source : ARS Ile-de-France)



Annexe 5 : PPRi Val de Seine – 2013.
(Source : essonne.gouv.fr)



Annexe 6 : PLU du quartier du Plateau.

Annexe 7 : Compte-rendu n°1.

Compte – rendu : Entretien du Samedi 07 février 2015.

Avec Mme Arielle Merrina, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme

Sujet d'étude : le quartier le Plateau – Viry-Châtillon

La RD 445 : Un axe majeur de connectivité

La départementale représente un enjeu majeur pour le devenir du quartier le Plateau mais plus généralement pour les Castelvirois. Et pour cause, cette dernière débouche d'un côté à la gare RER de Viry-Châtillon (ligne D) et de l'autre à la zone industrielle de la Croix-Blanche.

De plus, un projet de construction d'une ligne de Tram - Train est en cours. Cette dernière passerait le long de la A6 et par conséquent aux abords du quartier. Un

des arrêts serait au nouveau de la rocade connectant la RD 445 à l'A6. Cela représente un enjeu supplémentaire. La départementale prendra une autre dimension et sera en quelque sorte une colonne vertébrale permettant de faire tomber la scission entre les habitants du quartier le Plateau et le reste de la ville. L'autoroute A6 ne serait plus alors un handicap mais au contraire un socle sur lequel de nombreuses connections pourront être mises en place : la RD 445 (à réaménager) et la station de Tram - Train. Les habitants pourront rejoindre Massy et Evry via la nouvelle ligne de Tram - Train mais aussi Paris via la ligne D du RER, déjà existante, mais sujette à des réflexions de modernisations de la part de la SNCF et de la région.

Le projet TTME (Tram-Train Massy Evry) est une volonté de connexion entre la ville d'Evry et celle de Massy. Ces dernières représentent des pôles d'emploi conséquents. Il verrait le jour en 2019. Ce projet naît d'un constat : il n'y a aucune liaison en transport en commun entre Arpajon et Evry.

La départementale est néanmoins confrontée à un dilemme. D'un côté se trouve une zone pavillonnaire avec une classe moyenne réticente vis-à-vis des grands ensembles présents de l'autre côté de la route : La Grande – Borne. Les habitants des habitats individuels désirent à la fois une barrière physique suffisamment haute mais pas de construction d'immeuble. On se voit dans une situation paradoxale. Par ailleurs, ils ne veulent en aucun cas des ouvertures vers les habitats collectifs.

Projet :

Liaison en site propre (sur la RD 445) + Tram – Train = Connexion à la gare de Viry-Châtillon (Ligne D du RER) ainsi que les villes de Massy et Evry.

La municipalité envisage pour cela un retrait de 5 mètres non constructible afin d'intégrer une voie permettant à une ligne de bus de passer sans affecter le trafic déjà difficile en période de pointe sur la RD 445. Cela va certes en désaccord avec le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, mais il est en accord avec la loi du grenelle. Cette dernière, au vue du maillage entre les points de transports, valide cet aménagement.

Zone d'excellence : un espace vert à vocation de connexion

Le quartier le Plateau est soumis à une confrontation entre deux profils sociologiques différents : une zone pavillonnaire au sud habité par la classe moyenne, ne désirant pas avoir de grands ensembles en vis-à-vis et au nord, des habitats collectifs.

Pour parvenir à une symbiose, le PADD soulève l'idée de la création d'un espace vert au sein du quartier. Il est important de noter l'absence de jardin public ou parc municipal sur le territoire. Le document cible une zone

particulière du quartier car la municipalité y possède beaucoup de foncier. Par ailleurs, elle serait dans une continuité spatiale par rapport à la seconde station de Tram-Train (fig.1).

Rue du Commandant barré :

L'avenue du Commandant barré est d'un côté bordée par des habitats collectifs (Erable 1 et 2) qui sont intégrés au ANRU 2, et d'un autre des habitats individuels. Cependant, de moins en moins de propriétaires vivent le long de cette artère. Les logements devraient, au cours des années à venir, devenir de petits collectifs. L'ancienne municipalité a déjà modifié les règles du PLU.

Cette avenue a une place considérable dans la structure du quartier car elle va connecter les deux stations de Tram-Train (fig. 1) en plus de déjà déboucher sur la RD 445. Elle a donc, elle aussi, un rôle de colonne vertébrale, mais elle, à l'échelle du quartier.

La municipalité a une volonté de contrôler la densification, de réfléchir à une densification plus intelligente. La densification amène à penser à la création de logements et donc de services, or au vu des ressources et des dettes de la collectivité, il est difficile d'apporter les services « primaires » à de nouveaux habitants étant donné que la situation est difficile pour ceux qui y vivent déjà. Des habitants, vivant en face du nouveau collège crée il y a peu de temps, ne peuvent pas y inscrire leurs enfants faute de place.

Par conséquent, la municipalité désire s'engager dans une densification intelligente. Celle-ci se traduit par la création le long de l'avenue du commandant barré de logements mais réfléchis : l'imposition de logement avec toits à double pente. Cela permet à la fois d'harmoniser l'architecture urbaine à travers une transition entre les grands ensembles et les pavillons, mais aussi de respecter le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (volonté de densifier). Les toits à double pente provoquent des restrictions dans les constructions et par conséquent n'attirent pas les grands groupes de propriété mais plutôt les petits propriétaires. Ainsi, on a la création de petits collectifs avec accès à la propriété. La commune de Viry-Châtillon a déjà 32 % de logements sociaux sur son territoire. L'accès à la propriété permet en quelque sorte d'attirer la classe moyenne qui, via ses impôts, apportera de nouvelles ressources financières et ainsi permettra de ne pas augmenter les impôts. On a donc une densification mais limitée.

Ce qui contraint, en partie, la commune de Viry-Châtillon à effectuer une limite de la densification et à réfléchir une mixité différente par l'accueil de la classe moyenne est, comme je l'ai évoqué précédemment, la faute de moyens pour créer des services. Grigny, une ville à proximité du quartier le Plateau, connaît actuellement de nombreux problèmes (sociaux et économiques) avec le

quartier la Grande-Borne et ceux notamment suite à l'absence de services. Initialement, Grigny était constitué de quartiers avec des grands ensembles où vivait une population sans problème particulier d'argent. C'était en quelque sorte une résidence de haut standing. Mais faute de services, le quartier Grigny 2 (ZUS) a vu partir ses résidents pour laisser place à une population qui n'avait pas les moyens de faire autrement.

La municipalité n'a pas les moyens d'apporter les services nécessaires donc elle cherche diverses stratégies pour être dans la conformité tout en se stabilisant financièrement.

Annexe 8 : Compte-rendu n°2.

Compte – rendu : Entretien du Mardi 03 Mars 2015.

Avec Madame DESNOUES Lyndia, Directrice Générale des Services

Sujet d'étude : le quartier le Plateau – Viry-Châtillon

Une des idées majeures soulevée à travers cet entretien fût la mise en avant d'une contradiction apparente entre les IRIS et la réalité du terrain. En effet, les IRIS mettent en avant des données (grâce au SIG) qui atténuent quelque peu la difficulté de certains sous-quartiers, et réciproquement. Ces dernières faussent l'analyse de la dynamique négative de certains micro-quartiers. L'intégration au sein du NPNRU s'est faite sous forme de poches de pauvreté auxquelles se sont ajoutés les sites pour lesquels il y eu une forte sollicitation des capteurs du territoire (Erables II notamment). En effet, un focus plus appuyé sur des micro-quartiers permet de mettre en exergue la précarité de certains sous-secteurs. On a donc des poches d'habitats défavorables au milieu de zones en apparence moins alarmantes. Ainsi, on peut trouver des zones aux problèmes communs au milieu d'espace en net déclin, c'est le cas des lotissements du Gai Soleil encadré par les Erables 1 et 2 aux difficultés plus avérées.

On a sur le quartier du Plateau trois zones particulièrement en difficulté :

- Le bâti de la **maison de retraite** : un ancien immeuble appartenant à Emmaüs qui fût racheté par la municipalité. Le bâti mal entretenu souffre d'une inadaptation certaine aux normes en vigueur et aux usages de ces résidents.
- Le secteur du **Chêne qui tourne** : ancien bâti d'Emmaüs repris par le bailleur OPIVOY (Bailleur principal de la Grande Borne à proximité). Malheureusement le bailleur n'a pas porté de sollicitations pour intégrer le dispositif NPNRU.
- Le secteur du **Buisson au Borgne** : C'est un sous-secteur des Erables I qui selon le diagnostic du bailleur souffre de plusieurs maux (foyers mono parentaux, et personnes vieillissantes isolées...).

Des études ont été menées à l'échelle de ces micro-quartiers : Mensia et I3F (Bailleur principal des Erables 1 et 2 et du Buisson au Borgne) pour arguer auprès des instances de l'ANRU de la nécessité d'œuvrer sur le secteur.

L'idée du diagnostic serait donc de mettre en avant dans un premier temps la contradiction entre les données des IRIS de l'Insee pris dans leur globalité et les éléments rapportés par les praticiens (aïeilleurs, associations, commune, GIP...) puis de mettre en exergue des problématiques concrètes ciblées.

Une des problématiques est l'**enclavement** du quartier par diverses cicatrices urbaines significatives : l'autoroute A6 et la D445 (très large, difficilement traversable, fort trafic). Cet enclavement associé aux **difficultés recensées du secteur** conduit les acteurs du territoire à promouvoir une ouverture du quartier via un désenclavement et la création de maillages structurants interstitiels. Les possibilités sont multiples.

La voie de Compiègne si elle est prolongée (par un pont au-dessus de l'autoroute) a vocation à tourner le quartier vers le Nord, tout particulièrement vers le centre-ville, le quartier des coteaux de l'Orge et la zone Industrielle Kennedy. En construisant une passerelle supplémentaire (deux ponts existent déjà), le quartier s'inscrirait dans une continuité avec le reste de la ville, estompant la cicatrice urbaine de l'autoroute A6. À noter que de multiples emplois peu qualifiés sont en projet dans la zone Industrielle Kennedy dès l'année prochaine. Cette zone, actuellement en friche, fait l'objet d'une attention toute particulière de la municipalité qui souhaite relancer par son biais les premières installations de sociétés industrielles et commerciales (attractivité particulière du fait de la présence sur site de Renault F1 reconnu internationalement). Ce serait, par ailleurs, une fongibilité vers un quartier qui sort tout juste de l'ANRU, le quartier des Coteaux de l'Orge qui vient de passer en territoire de veille suite à sa sortie des dispositifs antérieurs grâce à une progression majeure des indicateurs en présence.

Désenclavement du **fond du secteur des Erables** : Cette zone, adjacente à l'autoroute A6 (via notamment un long mur aveugle), présente un enjeu majeur suite à la formalisation du projet TTME (Tram-Train Massy / Evry) dont l'un des arrêts se trouve sur le secteur. Ce dernier longera ce site et deux gares encadreront bientôt les Erables I et II. Ce serait une excellente réponse face à l'enclavement et à la difficulté d'accès à l'emploi. Cette aire serait une porte, via le Tram-Train, vers deux pôles attractifs majeurs de la région parisienne. Evry (chef-lieu du département de l'Essonne) et Massy (entrée du pôle d'innovation de Saclay).

La Départementale 445 : Cette artère, véritable colonne vertébrale de la commune de Viry-Châtillon demande à être repensée. Son potentiel est plus que

considérable. Elle dessert la seule gare de RER présent le long de la Nationale 7 (ligne D – à une station de la gare de Juvisy-sur-Orge, 2^{ème} gare de la région île de France, en pleine rénovation). Elle est aussi l'axe permettant le lien entre le Tzen 4 (nouveau Transport en Commun en Site Propre desservant nombre de quartier politique de la ville (et notamment la Grande Borne) et la RN7 elle-même en projet pour la prolongation du tramway T7 aboutissant au Pôle d'Orly (dont la commune de Viry-Châtillon est le 3^{ème} lieu de résidence du personnel). À noter qu'un projet de prolongement de la ligne 14 jusqu'à l'aéroport d'Orly est en réflexion (enquête publique en cours) dans le cadre du Grand Paris. C'est donc une ville qui serait à la fois tournée vers le Nord et vers le sud (via 445 vers Fleury Merogis et la zone commerciale de la Croix Blanche à Ste Geneviève des Bois) si ces projets de requalification et de développement d'axes structurants aboutissaient à moyen terme.

L'avenue du **Commandant barré** : Cette avenue est, elle-aussi, une ossature déterminante pour le quartier du Plateau. Elle est d'autant plus importante que le projet du futur TTME amène à la création de deux stations le long de l'autoroute A6, de part et d'autre de la frontière nord du Plateau. Par conséquent, l'avenue du Commandant barré présente un enjeu indéniable. En plus de concentrer de multiples commerces, elle ouvre les Erables sur reste du quartier et charpente le maillage du secteur.

Il serait intéressant d'œuvrer à la redynamisation de l'avenue via la valorisation et l'implantation de nouveaux commerces, de développement de la mixité des logements via des mesures d'accès à la propriété et un élargissement de la chaussée pour une meilleure fluidité. Ce mini corridor entre les deux stations de TTME doit être repensé pour permettre la vascularisation des grands bâtis et zones pavillonnaires de part et d'autres de son parcours.

Il a été évoqué la possible ouverture du quartier vers le quartier de la Grande-Borne. Cependant cette dernière n'est pas encouragée pour de multiples raisons. Tout d'abord, ce n'est pas une volonté de la municipalité d'ouvrir le quartier vers cette zone en difficulté. La Grande-Borne souffre malheureusement de multiples indicateurs défavorables (sociaux, économiques et urbains. Faire vivre le quartier du Plateau à proximité de cet espace est parfois compliqué du fait notamment du déplacement de la petite délinquance du secteur qui surveillée dans le cadre d'une Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) s'étend aisément sur le secteur des Erables du fait de la configuration en escargot des voies qui rend la surveillance des rondes policières aisée.

Par ailleurs, un raccord entre le Plateau et la Grande-Borne est difficile. Tout d'abord, suite au futur TTME : ce dernier va impliquer la création de voies dédiées et de transfert de flux qui rendront plus difficile la création d'axes traversant. Le TTME va ainsi amener à repenser la rocade de sortie de l'A6. Actuellement cette dernière était faite de telle façon à ce que les véhicules arrivent sur la D445 de façon lente et progressive. Mais l'arrivée du TTME va

provoquer une refonte de cette sortie. Au lieu d'avoir une boucle, une voie de décélération linéaire sera créée. De plus la D445 est une cicatrice urbaine significative, elle est très large (ce qui favorise en outre un développement des plus inquiétant d'actes de car jacking par intermittence). On a donc une concomitance de grands axes (TTME, A6, D445). Outre ces éléments de rupture des deux entités : la partie Nord du Plateau (celle concernée par le NPNRU) n'est pas directement en face de la Grande-Borne. C'est en grande partie la zone pavillonnaire au sud du quartier qui a en vis-à-vis les barres de la Grande-Borne. Or les habitants sont très réticents à une ouverture vers cet espace. Ils connaissent de multiples désagréments (cambriolages, incivilités...) qu'ils attribuent à la proximité de ce grand ensemble, par conséquent, ils sont peu enclins à cette fongibilité. En outre, d'un point de vue géologique, la Grande-Borne est surélevée par rapport à la D445 ce qui sous tendrait des travaux de remise à niveau de l'ensemble aux coûts exorbitants.

À également été évoquée en filigrane la situation du Plateau 4 : la zone sud pavillonnaire. Il s'agit pour l'essentiel de petits pavillons acquis en fin de vie professionnelle par des classes moyennes depuis l'après-guerre. Outre, le sentiment d'une proximité trop accrue avec une cité aux larges dimensions (Architecte Emile Aillaud), Il n'a pas été évoqué de problèmes particuliers. Les attentions des acteurs institutionnels se portent donc plus particulièrement en matière de rénovation urbaine vers le Nord, la zone concernée par le NPNRU.

Table des matières

Avertissement	3
Remerciements	4
Sommaire	5
 Introduction	6
Partie 1 : Contextualisation	8
A. Contexte géographique	8
a) Viry-Châtillon : Une commune au cœur d'un bassin d'activité florissant.....	8
b) Viry-Châtillon : Une connectivité intéressante mais inégale.....	10
c) Viry-Châtillon : Une physionomie propre.....	14
d) Un poumon dans une zone d'activité urbaine dense.....	17
B. Contexte démographique	19
a) Une ville attrayante.....	19
b) Le Plateau.....	20
C. Contexte politique	22
D. Conclusion	23
 Partie 2 : Un espace criblé de micro-quartiers en phase de paupérisation	24
A. Des indicateurs socio-économiques menaçants	24
B. Un espace équipé et dynamique	31
a) Le sport, une ville suréquipée.....	31
b) Education.....	33
c) La culture du tri peu assimilée.....	34
d) Les services publics.....	35
e) La place François Mitterrand : un lieu de rencontre au milieu d'un espace renfermé.....	35
f) Les commerces.....	36
C. Santé : Un accès de plus en plus difficile et inégal	37
a) Le parc hospitalier public et privé.....	37
b) Les omnipraticiens.....	38
c) Un département sous doté en Infirmiers.....	41
d) Une densité de dentiste faible pour une demande accrue.....	42
e) Autres.....	43
f) Conclusion.....	44
D. Conclusion	45

Partie 3 : Mise en place d'une Maison de Santé dans le quartier du Plateau...	46
A. Organisation de la structure	46
a) Un établissement bénéfique à tous.....	46
b) Composition et organisation de l'établissement.....	47
B. Mise en place	49
a) Localisation de la parcelle.....	49
b) Plan d'aménagement.....	52
C. Gestion de l'établissement	54
Conclusion.....	55
Bibliographie.....	57
Table des figures	59
Index des sigles	61
Annexes.....	62
Table des matières	72
Résumé.....	74

Résumé

Le quartier du Plateau fait partie intégrant de la commune de Viry-Châtillon (Essonne – 91). Ce dernier connaît des difficultés sociales et économiques. Il s'inscrit dans un cadre très particulier, pour cause, juxtaposé au quartier de la Grande Borne, il présente un tissu urbain majoritairement pavillonnaire. Par ailleurs, le passage de l'autoroute A6, au Nord, marque une scission avec le reste de la ville, provoquant à terme la formation d'une cicatrice urbaine dans le paysage. Riche en équipements, des dysfonctionnements existent, notamment sur le plan de la santé. Ce territoire est un véritable désert médical induisant des risques majeurs pour la population, déjà touchée par des pathologies qui ne cessent de s'aggraver, manque de prises en charge. Le parc médical est en perdition, l'arrivée de nouveaux professionnels de santé se fait attendre. Aujourd'hui en quête d'une quiétude professionnelle et personnelle, l'implantation en groupe est une tendance croissante et intéressante aussi bien pour ces derniers que les habitants du quartier.

Ainsi, afin de répondre à cette hémorragie, l'installation d'une Maison de Santé est une potentielle solution. Après avoir réfléchi à l'organisation interne de l'établissement, la réalisation d'un plan masse a pu permettre de ressortir une structure présentée précédemment.

« Si la santé n'a pas de prix, elle a un coût, un coût de plus en plus difficile à surmonter pour les plus modestes » - OMS

Mots-clés : Quartier du Plateau, banlieue parisienne, accès à la santé, inégalité, précarisation, espace urbain densifié, Maison de Santé.

Mots géographique : Ile-de-France, Essonne (91), Viry-Châtillon, Quartier du Plateau, Buisson au borgne, allée Georges Bizet.